

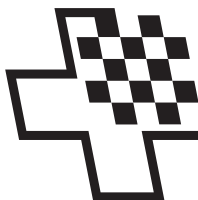
INVITATION

à l'Assemblée des délégués de la FSE, **le samedi, 15 juin 2019, 14.00 heures**, la Maison des sports à Ittigen près de Berne (Traduction simultanée en français et en allemand). Le comité central invite les délégués à **un apéro de 13.15 à 13.45 heures**.

Ordre du jour

1. Accueil, appel et élection des scrutateurs
2. Attribution des prix de la Fondation Fonds pour la promotion d'échecs des jeunes en Suisse
3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée des délégués du 16 juin 2018
4. Audition
 - a) du rapport du président central
 - b) des rapports des présidents des commissions, du président du Tribunal arbitral et des autres rapports
 - c) des comptes annuels 2018
 - d) du rapport du service de révision
5. Décision concernant les propositions du service de révision et décharge au Comité central
6. Cotisation et taxes
 - a) Fixation des cotisations et des licences
 - b) Approbation du budget 2020
7. Traitement des recours éventuels contre l'exclusion de sections ou de membres individuels et contre le refus de l'admission de sections
8. Elections
 - a) du président central
 - c) des autres membres du Comité central
9. Motions des sections
 - a) Motion du SK Trubschachen/Contre-proposition du CC – réduction du nombre d'échiquier en 3^e et 4^e ligue CSE
 - b) Motion du SK Zollikofen – Accès en chaise roulante aux locaux des clubs
10. Honneurs
11. Varia

Le secrétaire permanent
Maurice Gisler

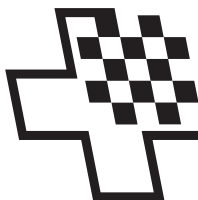


INDEX

	Page
Rapport annuel du président	3
Rapport du CC sur les comptes 2018 et le budget 2020	5
Cotisations annuelles et licences de joueur	8
Bilan	9
Comptes 2018 et budget 2020	10
Rapport des réviseurs	12
Motion Zollikofen : Accès en chaise roulante aux locaux des clubs	13
Motion du SK Trubschachen/Contre-proposition du CC – réduction du nombre d'échiquier en 3 ^e et 4 ^e ligue CSE	14

Sur <http://www.swisschess.ch/assemblee-des-deleques-2019.html>, tous les documents imprimés ici et en plus les documents suivants sont téléchargeables:

- Rapport annuel du secrétariat permanent
- Rapport du département de la formation et du soutien de la relève
- Rapport annuel de la commission des compétitions
- Rapport annuel de la commission des cadres
- Rapport annuel de la commission information et communication
- Rapport annuel du dicastère relève
- Rapport annuel du dicastère de l'éducation et YourSwissChess
- Rapport d'activité de l'administration des membres
- Rapport annuel de l'administrateur de la liste de classement
- Rapport annuel du Tribunal arbitral
- Rapport annuel de la Commission disciplinaire
- Rapport annuel de la Commission de recours
- Procès-verbal de l'AD 2018



RAPPORT ANNUEL DU PRÉSIDENT CENTRAL

Chers membres d'honneur

Chers déléguées et délégués

Chers collègues

La rétrospective sur l'année échiquéenne 2018 montre que l'engagement important à tous les niveaux n'apporta pas toujours les résultats escomptés.

- Notre **nombre de membres** était de 5'658 en avril. Ceci représente une diminution de presque 200 membres par rapport à l'année précédente. Une première analyse montre que la moitié des clubs enregistraient un recul de leurs membres. L'autre moitié des clubs voyait le nombre de leurs membres stable voire en augmentation. L'on peut se demander ce que ces clubs font visiblement de mieux, et quelles idées peuvent être reprises ? « Fais de bonnes choses et parle-en ! » - la plateforme YourSwissChess est faite pour ça. Il est permis de copier !
- En 2018 toujours, quatre **modules de formation** ont été organisés et suivis par 54 membres. Le fait que nous ayons pu organiser un cours de formation complémentaire de moniteur juniors en français me réjouit particulièrement. Je suis persuadé que ces investissements porteront leurs fruits.
- Notre demande d'adhésion des échecs au **programme «Jeunesse+Sport»** fut malheureusement refusée par l'Office fédéral du sport OFSPD sous motif de manque de mouvement dans les Echecs sport. Nous étudions actuellement nos possibilités (juridiques) de contester cette décision incompréhensible.
- Lors des **Olympiades d'échecs**, les équipes des dames et des messieurs se classèrent aux très bonnes 32^e et 34^e place, nettement devant leurs rangs de départ. A la **Mitropa-Cup**, l'équipe des messieurs resta longtemps dans la course au podium et fêta un joli succès avec un 4^e rang. **Fabian Bänziger** y réalisa sa 3^e norme de MI et devint le plus jeune MI de Suisse à l'âge de 16 ans.
- Notre **site internet** enregistra un nouveau record avec 256 nouvelles (+34) et, avec 1,3 million de visiteurs, doubla presque la fréquentation de l'année précédente (700'000 visiteurs).



- À la suite de la révision des statuts et des prescriptions pour les tournois et compétitions (PTC), la formule du **Championnat suisse individuel (CSI)** a été revue. La participation de la base des membres fut un succès total. 403 réactions menèrent aux modifications suivantes: tournoi annuel pour le titre chez les dames et les messieurs, 8 catégories, début des rondes à 14.00 seulement et délai de forfait de 30 minutes, et, dès 2020, une seule semaine de vacances pour la participation au CSI suffisante pour 90% des participants.
- Les **comptes annuels 2018** affichent à nouveau un résultat positif. La comptabilité récemment externalisée nous pose de grands défis dans les procédures et l'interface. La base financière à nouveau améliorée apporte de la sécurité dans la planification, et le financement de l'organisation de la Mitropa-Cup 2020 est assuré.

Je remercie pour terminer cordialement :

- Toutes les joueuses, les joueurs d'échecs ainsi que les membres de comité des clubs pour leur engagement en faveur des Echecs sport.
- Pour tous les feedbacks ouverts et sincères ainsi que toutes les discussions constructives nous aidant à faire avancer les choses.
- Tous les fonctionnaires pour leur activité bénévole dans notre Fédération, qui demande non seulement des connaissances et de l'expérience, mais également beaucoup de temps et un sens des priorités en conséquence.
- Tous les publicitaires, les clients, les donateurs, les sponsors et particulièrement la Fondation Accentus ainsi que la Fondation de jeunesse pour leur important soutien financier.
- Mes collègues du Comité central et nos collaborateurs pour leur grand engagement et leur collaboration constructive.

Avec l'optimisme et la persévérance d'un coureur de marathon - salutations sportives et beaucoup de succès

Peter A. Wyss
Président central



RAPPORT DU CC SUR LES COMPTES 2018 ET LE BUDGET 2020

Remarques préliminaires

La comparaison des comptes 2018 avec le budget 2018 et les comptes 2017 ainsi que le budget 2020 avec le budget 2019 est rendue partiellement difficile. Ceci est dû à des modifications au niveau comptable, des recettes actuelles étant auparavant inscrites au budget et dans la comptabilité comme diminution des charges. Par exemple, le CSI à Lenzerheide est enregistré dans les comptes 2018 avec des recettes d'environ 40'000 et des charges d'environ 49'000 francs ; dans les comptes antérieurs ainsi que le budget 2018, seul l'excédent de charges de 9'000 francs apparaissait dans la comptabilité. Ces adaptations au niveau comptable n'ont cependant aucune influence sur le solde mais augmentent les recettes ainsi que les charges. Les comptes 2018, le budget 2020 avec valeurs comparatives ainsi que le bilan 2018 seront présentés sous forme condensée sur papier pour l'Assemblée des délégués. Les documents détaillés sont disponibles au téléchargement sous <http://www.swisschess.ch/assemblee-des-delegues-2019.html>

Comptes annuels 2018

Sur le compte de résultat

Le résultat avant allocation aux fonds indique un excédent d'environ 39'000 francs ; le budget tablait sur un résultat pratiquement équilibré.

Les recettes de l'exercice sont environ 170'000 francs supérieures au montant budgétisé, dont 130'000 francs sont dus aux modifications comptables mentionnées (voir remarques préliminaires). Outre le CSI de Lenzerheide susmentionné (+40'000, voir compte 322), ont conduit à un excédent de recettes par rapport au budget la participation aux coûts (+50'000, voir compte 3233), les contributions de la Fondation de jeunesse et de la Fondation Accentus pour l'Accentus Young Masters (+25'000, voir comptes 3001 et 3002) ainsi que les recettes de la RSE et du site internet (+15'000). L'excédent de bénéfice restant d'environ 40'000 francs relativement au budget est dû avant tout à des participations de Swiss Olympic, de la Fondation Accentus et de la Fondation de jeunesse. Les recettes substantielles en francs des cotisations des sections et des licences de jeu correspondent cependant au montant du budget.

Les **charges d'exploitation** ont dépassé d'environ 130'000 francs le montant budgétisé. Cet excédent de charges s'explique par les modifications comptables décrites ci-dessus et affectant de la même manière les charges. Les excédents individuels de charges par rapport au budget



sont ainsi à relativiser : l'excédent de charges pour les compétitions du cadre de 96'000 francs est compensé par un excédent de recettes d'environ 65'000 francs (participation aux frais et contributions à l'Accentus Young Masters). Les dépenses plus élevées de 50'000 francs pour les tournois sont également en grande partie compensées par un excédent de recettes de 40'000 francs (voir explications ci-dessus à propos du CSI à Lenzerheide).

Le résultat d'exercice positif rend possible - avant la fin de l'année déjà - l'augmentation des réserves pour l'organisation de la Mitropa-Cup et la modernisation de l'administration :

- *Fonds Mitropa-Cup : de 20'000 pour un total de 90'000 francs*
La Mitropa-Cup sera organisée en Suisse en 2020. Avec un fonds de 90'000 francs, cet événement peut probablement d'ores et déjà être entièrement financé ; des apports supplémentaires au fonds ne sont à l'heure actuelle pas nécessaires. La contribution au fonds sera cependant reprise en 2021 en vue de la prochaine Mitropa-Cup en Suisse.
- *Fonds Echecs populaires / YourSwissChess : de 5'000 pour un total de 30'000 francs*
Ce fonds a pour but de financer les investissements dans le site internet et les réseaux sociaux afin de mieux faire connaître les échecs auprès du grand public et soutenir nos clubs dans leurs activités pour les membres actuels et les nouveaux membres.
- *Fonds pour l'amélioration des procédures administratives : de 10'000 pour un total de 60'000 francs*
Ainsi, les investissements dans la comptabilité et l'administration des membres devraient être financés. Les dépenses de 14'000 francs pour un logiciel de facturation ont pu être financées au détriment des comptes 2018 et n'ont pas débité le fonds. Des projets comme l'intégration de l'administration des membres dans le réseau de données avec la comptabilité sont également en attente.

Après ces attributions aux fonds, le compte de résultat 2018 affiche encore un excédent d'environ 3'600 francs.

Sur le bilan

En conséquence de l'excédent de recettes dans le compte de résultat, les fonds propres à fin 2018 sont 39'000 francs supérieurs à ceux de l'année précédente (augmentation du fonds et bénéfice annuel) pour un nouveau montant d'environ 322'000 francs.

Du côté des passifs, les passifs transitoires à fin 2018 sont nettement plus bas qu'au dernier exercice, environ 40'000 francs de participations antérieures de la Fondation Accentus ayant été reportés à 2018. Environ 10'000 francs de ces participations seront à nouveau reportés à l'exercice 2019 car ces apports servent au soutien de la formation et de la relève jusqu'en 2019. Les modifications restantes par rapport à l'année précédente sont insignifiantes tant du côté des actifs que des passifs.



Budget 2020

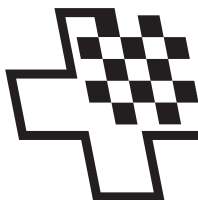
Le budget 2020 - comparé par la suite aux comptes 2018 en raison des modifications comptables susmentionnées (voir remarques préliminaires) - compte sur des **recettes d'exploitation** de 812'000 francs. Ce sont 50'000 francs de moins que dans les comptes 2018. Une baisse de 30'000 francs est due à une participation plus faible de la Fondation Accentus, qui n'est compensée qu'en faible partie par une plus haute participation de la Fondation de jeunesse. La baisse restante de 20'000 francs est due à des cotisations plus faible des membres, le budget 2020 étant basé sur le nombre de membres en janvier 2019. Il en ressort que les cotisations annuelles et les licences 2020 seront fixées au même niveau que les cotisations 2019.

Les **charges d'exploitation** budgétisées sont environ 11'000 francs inférieures aux comptes 2018. Des dépenses légèrement supérieures pour les tournois seront compensées par une baisse des dépenses attendues pour les compétitions du cadre. Les charges opérationnelles dans le budget 2020 correspondent d'autre part à celles des comptes 2018.

Après considération des résultats financiers, il reste un léger excédent de recettes de 2'500 francs. Sont pris en compte ici les dépenses de 90'000 francs pour la Mitropa-Cup organisée en 2020 par la FSE ainsi que le prélèvement correspondant du fonds alimenté les années précédentes pour l'occasion.

Ittigen, 6 avril 2019

Le Comité central



COTISATIONS ANNUELLES ET LICENCES DE JOUEUR

indication pour la décision de fixation pour 2020

Le CC propose de laisser les cotisations annuelles et contributions pour les licences de joueur inchangés pour 2020 (montants en CHF)

Cotisations annuelles

<i>Catégorie</i>	<i>membres avec abonnement RSE</i>	<i>membres de famille sans abonnement RSE</i>
Membres actifs adultes <i>uniquement pour membres d'une section</i>	75	48
Membres actifs juniors (U20) y compris licence de joueur <i>uniquement pour membres d'une section</i>	75	48
Membres actifs écoliers (U16) y compris licence de joueur <i>uniquement pour membres d'une section</i>	50	30
Membres individuels <i>pas membres d'une section</i>	120	

Licences de joueur

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>
Actifs licence annuelle L <i>uniquement pour membres FSE</i>	25
Licence annuelle obtenue en jouant E <i>uniquement pour membres FSE, attribution automatique après 3 parties prises en compte</i>	40
Taxe de tournoi <i>pour joueurs sans licence, valable pour un tournoi</i>	20



Bilan à fin 2018					
<i>Montants en francs, +Augmentation, -Diminution</i>		<i>Au</i>	<i>Au</i>	<i>Différence</i>	
		<i>31.12.2018</i>	<i>31.12.2017</i>	<i>abs.</i>	<i>en %</i>
100	Liquidités	287 920	314 039	-26 119	-8%
	1001 Compte CS	195 471	113 138		
	1002 Compte Valiant	8 909	100 000		
	1003 Compte postal	83 540	100 901		
110	Créances livraisons et prestations	31 974	30 876	+1 098	+4%
	1100 Débiteurs	35 174	38 876		
	1109 Ducroire	-8 000	-8 000		
	1190 Nouvelles créances à court terme	4 800			
120	Stocks	0	1 502	-1 502	-100%
130	Comptes de régul	28 177	4 278	+23 899	+559%
	1300 Actifs transitoires	28 177	4 278		
10	<i>Actifs courants</i>	<i>348 070</i>	<i>350 694</i>	<i>-2 624</i>	<i>-1%</i>
1	ACTIFS	348 070	350 694	-2 624	-1%
200	Dettes fournisseurs et prestations	3 438	0	+3 438	
230	Comptes de régularisation passifs	22 295	66 940	-44 645	-67%
	2300 Passifs transitoires	22 295	66 940		
20	<i>Dettes à court terme</i>	<i>25 733</i>	<i>66 940</i>	<i>-41 207</i>	<i>-62%</i>
285	Fonds	210 000	175 000	+35 000	+20%
	2850 Fonds Mitropa-Cup	90 000	70 000		
	2851 Fonds Echecs populaires	30 000	25 000		
	2852 Fonds amélioration procédés admin.	60 000	50 000		
	2860 Legs Dr. Ulrich Moser	30 000	30 000		
280	Capital d'organisation	112 337	108 754	+3 583	+3%
	2800 Fonds propres libres	108 754	102 277		
	2801 Bénéfice annuel	3 583	6 478		
28	<i>Fonds propres</i>	<i>322 337</i>	<i>283 754</i>	<i>+38 583</i>	<i>+14%</i>
2	PASSIFS	348 070	350 694	-2 624	-1%



Comptes 2018 et budget 2020										
<i>en francs, +recettes/excédent de recettes/prélèvement des fonds, - charges/allocation aux fonds</i>										
Intitulé de compte						Comptes 2017	Budget 2018	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
30	Contributions reçues					593 852	577 000	621 492	585 500	571 500
	300	dont liées à but précis				48 228	38 500	80 713	35 500	51 500
		3000	Frais résultats FIDE			3 450	3 500	3 313	3 500	3 500
		3001	Contribution de soutien Fondation de jeunesse			12 178	10 000	19 000	12 000	27 000
		3002	Contribution aux projets Accentus			32 600	25 000	51 900	20 000	15 000
		3003	Autres contributions liées					6 500		6 000
	301	dont libres				545 625	538 500	540 780	550 000	520 000
		3010	Cotisations des sections			407 956	408 500	401 799	408 000	385 000
		3011	Membres individuels			9 980	10 000	11 170	10 000	10 000
		3012	Licences de jeu			103 194	95 000	97 480	103 000	95 000
		3013	Frais de la liste de classement			24 495	23 000	26 139	24 000	25 000
		3014	Sponsors et donateurs				2 000	4 192	5 000	5 000
31	Subventions publiques					15 500	15 000	30 500	30 500	30 500
32	Recettes de livraisons et prestations					107 394	100 000	210 910	100 000	211 200
	320	CSE				55 760	52 500	53 900	52 500	52 500
	321	CSG				33 070	31 000	34 449	31 000	32 000
	322	Autres tournois				2 050	2 500	42 640	2 500	44 500
	323	Autres recettes				16 514	14 000	29 273	14 000	28 000
	324	Participations aux frais				0	0	50 648	0	54 200
3	Revenu d'exploitation					716 746	692 000	862 902	716 000	813 200
4	Dépenses pour projets et prestations					-379 253	-400 250	-544 536	-418 000	-532 300
	40	Compétitions des cadres				-137 404	-148 000	-244 026	-156 000	-213 000
		400	Compétitions par équipes			-76 763	-83 000	-95 807	-96 000	-81 000
		401	Compétitions individuelles			-60 641	-65 000	-121 649	-60 000	-105 000
		402	Tournois des cadres de la FSE			0	0	-26 570	0	-27 000
	41	Formation				-124 881	-143 100	-144 317	-149 600	-140 000
		410	Formation des cadres			-56 491	-60 000	-66 172	-67 000	-67 000
		411	Formation des fonctionnaires			-12 580	-24 000	-14 272	-22 000	-15 000
		412	Département			-55 810	-59 100	-63 873	-60 600	-58 000
	42	Charges de tournois				-97 437	-87 350	-133 116	-93 100	-157 300
		Charges de tournois				-60 979	-30 350		-36 100	
		420	Charges CSE			0	0	-16 432	0	-17 500
		421	Charges CSG			0	0	-7 450	0	-8 500
		422	Charges CSI			0	0	-50 044	0	-60 300
		423	Charges TF			0	0	-1 220	0	-1 500
		424	Charges TC			0	0	-1 412	0	-1 500
		425	Charges tournois de la relèvé			-36 458	-57 000	-52 566	-57 000	-60 000
		426	Autres charges de tournois					-3 993		-8 000
	43	Contributions				-19 531	-21 800	-23 078	-19 300	-22 000



Comptes 2018 et budget 2020										
<i>en francs, +recettes/excédent de recettes/prélèvement des fonds, - charges/allocation aux fonds</i>										
Intitulé de compte						Comptes 2017	Budget 2018	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
5	Charges d'information et de communication					-117 283	-127 700	-108 286	-139 250	-120 500
51	Revue suisse des échecs					-91 276	-89 500	-90 182	-97 750	-90 000
52	Site internet					-24 507	-24 200	-15 978	-27 500	-22 500
53	YourSwissChess					-1 500	-14 000	-2 126	-14 000	-8 000
6	Charges administratives					-148 798	-158 100	-163 316	-145 660	-151 900
60	Charges du personnel					-110 530	-103 200	-103 335	-83 660	-91 400
61	Charges des locaux					-21 197	-22 400	-19 158	-20 000	-22 000
62	Entretien					-3 635	-2 500	-5 173	-10 000	-5 500
63	Assurances des biens, frais, taxes, autorisations					0	0	-127	0	-500
65	Charges administratives et informatiques					-12 383	-29 500	-35 522	-31 500	-32 500
68	Amortissements					-1 054	-500	0	-500	0
	Charges d'exploitation					-645 334	-686 050	-816 138	-702 910	-804 700
	Résultat d'exploitation					71 412	5 950	46 764	13 090	8 500
70	Résultat financier					-4 985	-3 300	-8 182	-7 000	-6 000
90	Résultat exceptionnel					50	-500	0	0	0
	Résultat avant modification des fonds					66 478	2 150	38 583	6 090	2 500
	Modification des fonds					-60 000	0	-35 000	0	0
	Allocation au fonds Mitropa-Cup					-30 000	0	-20 000	0	0
	Dépenses pour Mitropa-Cup 2020									-90 000
	Prélèvement du fonds Mitropa-Cup									90 000
	Allocation au fonds Echecs populaires					-10 000	0	-5 000	0	0
	Allocation au fonds Amélioration procédés admin.					-20 000	0	-10 000	0	0
	Résultat annuel (avant modif. capital d'organisation)					6 478	2 150	3 583	6 090	2 500
	- Modification du capital lié					+60 000	+0	+35 000	+0	+0
	- Modification du capital libre					+6 478	+2 150	+3 583	+6 090	+2 500



RAPPORT DES VÉRIFICATEURS AUX COMPTES EXERCICE 2018

A l'Assemblée des Délégués de la Fédération Suisse des Echecs

Monsieur le président,
Mesdames, Messieurs,

En exécution du mandat qui nous a été confié par la dernière Assemblée des Délégués, nous soussignés, avons procédé, conformément aux prescriptions légales, à la révision des comptes clôturés au 31 décembre 2016 de la FEDERATION SUISSE DES ECHECS.

Nous avons constaté que:

- Le Bilan et le compte de Pertes et Profits concordent avec la comptabilité
- La comptabilité est tenue avec soin et diligence
- Les bases d'estimation conformes aux exigences légales ont été appliquées dans la présentation de l'état de fortune et des résultats de l'exercice

Sur la base de nos vérifications, nous vous recommandons d'accepter les comptes et d'en donner décharge, avec remerciements, à notre caissier et au Comité Central.

Berne, le 27 mars 2019

Les réviseurs aux comptes :

Roger Daniel Claude
Chemin d'Ombreval 5
1008 Prilly

Walter Oberholzer
Fliederstrasse 7
9403 Herisau



Antrag **Barrierefreier Zugang zum Spiellokal (Ergänzung Reglement)**

Der Schachklub Zollikofen beantragt der Delegiertenversammlung des SSB das bestehende Reglement über die Schweizerische Mannschaftsmeisterschaft (SMM) und Schweizerische Gruppenmeisterschaft (SGM) in der Fassung vom 19.11.2018 bzgl. dem Artikel 16, Ziffer 1 mit einem Passus, der den barrierefreien Zugang zu einem Spiellokal gewährt, zu ergänzen.

Begründung

Wir haben mit Marc Tillmann einen Schachspieler in unseren Reihen, der auf einen Rollstuhl und damit auf einen barrierefreien Zugang angewiesen ist. Auch in Auswärtsspielen möchte der SK Zollikofen nicht auf seinen Einsatz verzichten müssen.

In den letzten Jahren ist es immer wieder vorgekommen, dass der SK Zollikofen an Spielorte gereist ist, an denen es keinen barrierefreien Zugang gab. Das führte auf beiden Seiten zu schwierigen Situationen, z.B. Suche eines adäquaten Ersatzraumes, De-/Montage von Rollstuhl und/oder verspätetem Beginn.

Auch wenn sich viele unserer gastgebenden Mannschaften äusserst kooperativ zeigten, ist das für beide Mannschaften nicht ideal.

Gemäss dem heute gültigen Artikel 16, Ziffer 1 bestimmt die gastgebende Mannschaft den Spielort.

Art. 16 Spielort

¹ Die gastgebende Mannschaft bestimmt den Spielort.

Die nachfolgenden Punkte (sinngemäss) sollten in einem ergänzenden Passus das Recht auf einen barrierefreien Zugang für SpielerInnen, die auf einen Rollstuhl angewiesen sind, berücksichtigen und damit dem Behindertengesetz Rechnung tragen resp. der Verfassungsgrundlage entsprechen:

1. Der Spielplan enthält einen Hinweis, wenn der Zugang zum Spielort nicht barrierefrei ist.
2. Die Gastmannschaft erhält das Antragsrecht, um Verschiebung des Spielortes.
3. Falls kein geeigneter alternativer Spielort angeboten werden kann, soll das Heimspiel bei der Gastmannschaft ausgetragen werden.

Daher beantragt der SK Zollikofen, den Artikel 16, Ziffer 1 wie folgt zu ergänzen:

Art. 16 Spielort

- 1 Die gastgebende Mannschaft bestimmt den Spielort.

Dieser muss, sofern die Gastmannschaft SpielerInnen mit Beeinträchtigung anbietet, barrierefrei zugänglich sein. Ist ihr das nicht möglich oder kann sie keinen alternativen Spielort anbieten, wird das Heimspiel bei der Gastmannschaft ausgetragen.

Sportliche Grüsse


Alexander Krebs
Präsident SK Zollikofen



Beat Rüeegsegger
SK Trubschachen
Vorstandsmitglied

Peter Wyss
S S B
Zentralpräsident

ANTRAG des SK Trubschachen zuhanden DV vom 15. Juni 2019

Der SK Trubschachen schlägt der Delegiertenversammlung des Schweizerischen Schachbundes nachfolgende Änderung des Artikels 7 im SMM/SGM-Reglement vor:

Antrag:

Absatz 1 ist zu streichen. Absatz 2 wird zu Absatz 1 mit folgenden Änderungen:

In der SMM wie in der SGM umfassen die Mannschaften

- a) in den oberen Ligen und in den Bundesligen 8 Spieler
- b) in der 2. Liga und in der 1. Regionalliga 6 Spieler
- c) in der 3. Liga und in der 2. Regionalliga 5 Spieler
- d) in der 4. Liga und in der 3. Regionalliga 4 Spieler

Absatz 3 wird zu Absatz 2.

Begründung:

In der 3. und 4. Liga der SMM wird es für die Mannschaftsleiter zunehmend schwieriger, jeweils 6 Spieler für die entsprechende Runde zu rekrutieren. Mit einer Verkleinerung der Anzahl Spieler analog der SGM trägt man dieser unbefriedigenden Situation Rechnung und hat weniger Mühe, genügend Spieler für einen Einsatz zu motivieren.

Die Änderung könnte auch einen weiteren positiven Effekt haben, indem sich mehr Mannschaften zu einer SMM-Teilnahme entschliessen, wenn weniger Spieler für eine Mannschaft gebraucht werden und zum Einsatz gelangen. So hätte man vor allem in der 4. Liga wieder grössere Gruppen und mehr Flexibilität bei der Gruppeneinteilung und mit den Aufsteigern.

Verabschiedet an der Hauptversammlung des Schachklubs
Trubschachen am 23. Januar 2019

Beat Rüeegsegger, Vorstandsmitglied

Stefan Thuner, Präsident



CONTRE-PROPOSITION DU CC À LA MOTION TRUBSCHACHEN

Réduction du nombre d'échiquiers en 4^e ligue CSE

Le CC recommande de ne réduire le nombre d'échiquiers à quatre qu'en 4^e ligue.

Argumentation:

- La réduction du nombre d'échiquiers en 3^e ligue proposée par Trubschachen signifierait que 128 joueurs par ronde ne pourraient être engagés et devraient ainsi être déplacés dans une autre équipe. L'on ne peut partir du principe que cela serait compensé par la formation de 32 équipes supplémentaires en 4^e ligue.
- En instaurant trop de nouvelles mesures en même temps, l'on ne peut plus isoler les mesures individuelles et juger leur effet.

CCO et CC

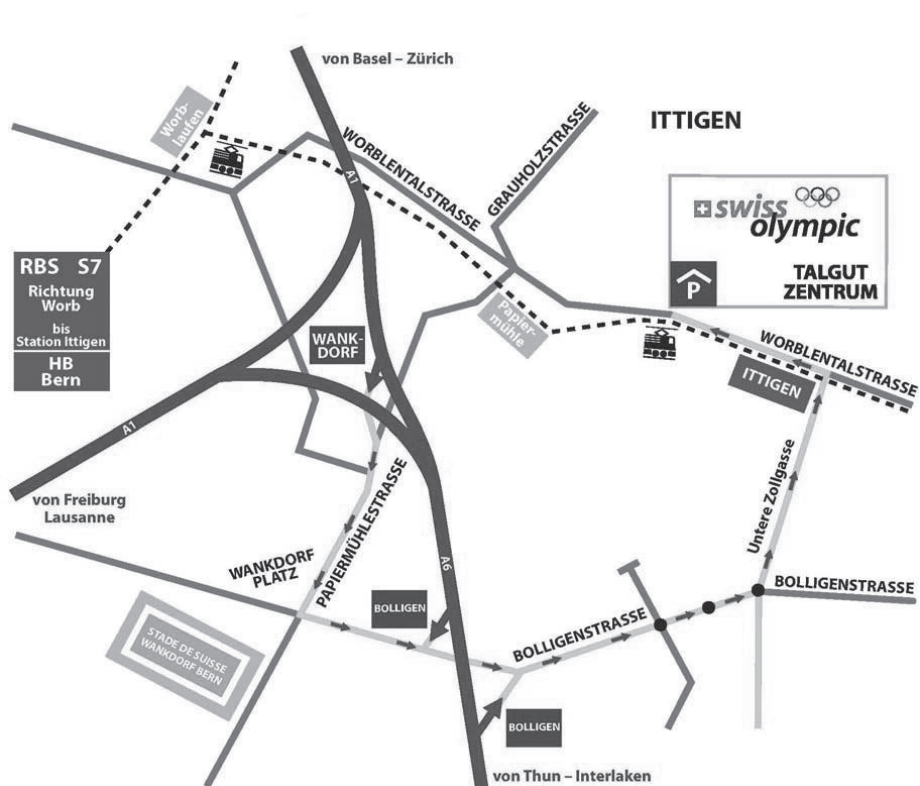
Ittigen, avril 2019

L'Assemblée des délégués de la FSE aura lieu le samedi, **15 juin 2019, à 14 heures** à la **Maison des sports** à Ittigen près de Berne.

De **13.15 à 13.45 heures**, le CC invite les délégués à un **apéro**. Nous nous réjouissons d'ores et déjà de pouvoir discuter avec vous.

Maison des sports (Haus des Sports), Talgut-Zentrum 27, 3063 Ittigen près de Berne.

Avec les transports publics: prenez à la gare de Berne la RBS, voie 23 ou 24 direction Worb Dorf jusqu'à Ittigen, changez sur l'autre côté des voies, passez la passerelle et suivez les médailles olympics jusqu'à la Maison des sports.



**Druck
moot**

die Ökodruckerei
Druckform, Marcel Spinnler
Gartenstrasse 10, 3125 Toffen
031 819 90 20, info@druckform.ch
www.Leidenschaft.ch



RAPPORT ANNUEL DU SECRÉTARIAT PERMANENT

En 2018, le domaine d'activité du secrétaire permanent fut à nouveau étendu. En conséquence des modifications dans les flux financiers, tous les paiements et factures passent désormais par le secrétariat permanent à des fins de contrôle et d'inscription dans les comptes de charges et produits. La collaboration avec le nouveau partenaire de sous-traitance s'est avérée plus compliquée et laborieuse que prévu. Ces tâches supplémentaires demandèrent près du quart du temps de travail du secrétaire permanent. Les difficultés dans la comptabilité ont ainsi également des conséquences sur les devoirs traditionnels du secrétaire permanent ; les finances représentant un « fondement » important de notre Fédération devant être traité en priorité, le secrétariat permanent, en tant d'interlocuteur central, dut parfois malheureusement traiter des questions et préoccupations des membres et sections, ainsi que des organisations partenaires et des intéressés avec du retard ou les transmettre aux personnes et départements compétents. Je vous remercie pour votre compréhension.

La préparation et le traitement ultérieur de l'Assemblée des délégués, des séances du Comité central et des diverses commissions, de même que le traitement des tâches plus ou moins importantes en découlant, occupaient comme chaque année une part importante du temps de travail du secrétariat permanent. Le secrétaire permanent rendit tant qu'organe des services au Comité central (CC) ainsi qu'à tous les dicastères.

En 2018 également, le département de la formation et du soutien de la relève changea de responsable. Grâce à un bon passage de témoin de Werner Aeschbach à Frank Neubert, la collaboration et la représentation mutuelle du secrétariat permanent à la Maison du Sport s'est à nouveau rapidement mise en place.

Grâce à la Newsletter, plus de 590 abonnés (+50) reçoivent chaque mois des nouvelles de la FSE et sont avertis en priorité du calcul de la nouvelle liste de classement.

Après huit années d'exercice en tant que secrétaire permanent de la FSE, j'ai pris la décision de rechercher un nouveau défi professionnel. Je démissionne ainsi de mon poste de secrétaire permanent à fin août 2019.

Je remercie cordialement pour les nombreuses rencontres collégiales, cordiales et constructives que j'ai pu vivre au cours de ces huit années avec des membres, des sections, des fonctionnaires et des personnes de l'extérieur de la FSE.

Maurice Gisler
Secrétaire permanent FSE



RAPPORT ANNUEL DU DÉPARTEMENT DE LA FORMATION ET DU SOUTIEN DE LA RELÈVE 2018

Changement de responsable du département

Werner Aeschbach était responsable du département de la formation et du soutien de la relève (DFS) jusqu'à fin août 2018. Frank Neubert reprit le poste en septembre 2018.

J+S / OFSPO

Werner Aeschbach avait déposé en août 2018 une demande d'adhésion des Echecs sport à J+S. En octobre eut lieu une discussion entre la Fédération et l'OFSPO durant laquelle cette demande fut oralement refusée.

Cours de moniteur juniors / Programme de formation

Un programme de formation systématique pour moniteurs juniors est désormais en place avec des cours réguliers en langue allemande et française. Courant 2018/2019, les cours suivants dans le cadre de ce programme eurent lieu; entre parenthèses le nombre de participants:

Juin 2018 - Formation complémentaire de moniteur juniors en langue allemande à Ittigen (18)

Septembre 2018 - Cours de base en langue allemande à Soleure (13)

Novembre 2018 - Formation complémentaire de moniteur juniors en langue française à
Payerne (8)

Décembre 2018 - Formation complémentaire de moniteur juniors en langue allemande à Ittigen
(15)

Avril 2019 - Formation complémentaire de moniteur juniors en langue allemande à Lucerne

Les participants aux cours furent systématiquement recensés.

Au début de l'année 2019, les licences d'entraîneur ont été harmonisées et seront désormais délivrées selon des critères concrets déterminés. Quiconque remplit les critères d'entraîneur B ou d'entraîneur A recevra automatiquement le certificat correspondant.

Cours d'arbitrage

En automne 2018 ont débuté les planifications d'un cours d'arbitrage en langue allemande reconnu par la FIDE. Celui-ci aura lieu en juillet 2019.

Tournois juniors

Le DFS soutient l'organisation de tournois juniors de la FSE, par exemple les tournois qualificatifs pour le Championnat juniors, les Championnats des jeunes filles, le CSJE, ainsi que le Championnat U8 organisé pour la deuxième fois en décembre 2018.



Relations publiques

Le DFS gère les pages Facebook Swisschess et Swisschess Youth Promotion. Ces plateformes sont utilisées par exemple pour informer au sujet du site internet de la FSE, des compétitions (juniors) ou des succès remarquables de joueuses et joueurs suisses (de la relève). Le DFS porte également une responsabilité déterminante dans le contenu des pages internet des Echecs juniors et de YourSwissChess de la FSE. Il y publie par exemple des nouvelles, des programmes et rapports de cours, ainsi que des annonces et résultats de tournois.

Prix Accentus pour le site internet de club d'échecs de l'année 2018

Après avoir obtenu avec succès un financement par la Fondation Accentus, le prix Accentus pour le « site internet de club d'échecs de l'année 2018 » put être annoncé, avec un délai de candidature à la fin mars 2019. L'objectif était de motiver les clubs d'échecs à renouveler ou mettre à jour leur site internet. Les clubs pouvaient déposer par eux-mêmes leur candidature et présenter brièvement leur site internet. 22 candidatures sont parvenues et ont été évaluées par un jury.

Talentcards

Le DFS participe à la sélection de juniors pour l'attribution de Swiss Olympic Talentcards. Ainsi, des questionnaires sur la motivation et le volume d'entraînement furent envoyés en novembre à 80 juniors. Les réponses furent évaluées et transmises aux coachs régionaux et les résultats de la sélection inscrits dans la base de données de Swiss Olympic.

Secrétariat permanent

Le DFS soutient le Secrétariat permanent et assure la représentation du secrétaire permanent en son absence.

Frank Neubert

Responsable du département de la formation et du soutien de la relève



RAPPORT ANNUEL 2018 DU DICASTÈRE DES COMPÉTITIONS

Tournois de la Fédération

Le **Tournoi fédéral (TF)** se déroula pour la première fois à la Maison du Sport à Ittigen bei Bern. Organisé à la perfection par le président du comité d'organisation Heinz Ernst et son équipe, il rassembla un total de 349 participants, soit le même nombre de participants que l'an dernier. Cela confirme l'excellente attractivité de cette compétition auprès de nos membres. La catégorie spéciale pour les jeunes de moins de 1400 Elo attira quant à elle 24 participants. Le GM bernois Noël Studer remporta pour la 1ère fois le titre de Champion fédéral. Il fut également à l'honneur lors d'une simultanée donnée face à 15 personnes, ainsi que lors du podium de discussion organisé avant la proclamation des résultats.

Le **Championnat suisse individuel (CSI)** eut lieu pour la troisième fois à Lenzerheide dans le canton des Grisons. Le GM Sebastian Bogner conquiert pour la première fois le titre de Champion suisse. Le titre de Championne suisse revint à WIM Gundula Heinatz, et le titre senior fut conquis par IM Branko Filipovic. Médaillé de bronze du Tournoi principal I, le jeune FM Daniel Fischer fut meilleur Suisse dans cette catégorie ainsi que meilleur junior. Il s'est ainsi qualifié pour participer au tournoi du titre fermé Messieurs du CSI 2019 qui aura lieu à Loèche-les Bains.

Avec une participation de 293 participants, l'on observe une légère augmentation par rapport aux années précédentes. Cela est toutefois encore insuffisant pour assurer la pérennité du premier et plus ancien championnat individuel de Suisse. Il fut alors décidé d'effectuer un sondage auprès de nos membres pour déterminer les raisons de cette situation. Il en découle une série de mesures dont quelques-unes seront déjà introduites en 2019, soit de nouvelles catégories, le report du début de la ronde à 14h00 et l'introduction du délai de forfait à 30 minutes, pour ne citer que les principales.

Le camp des jeunes organisé dans le cadre de la manifestation eut à nouveau un franc succès avec la participation d'une soixantaine de jeunes participant(e)s. Parmi les autres activités à mentionner furent les entraînements quotidiens pour adultes et la simultanée donnée par GM Sergey Ovsejewitsch ainsi qu'un concours de résolution de problèmes d'échecs mis sur pied par l'Union suisse des amis des échecs.



Je remercie tous ceux qui ont œuvré pour la réussite de l'organisation et en particulier Matthias Gallus en tant que directeur de tournoi et Oliver Marti en tant que chef de presse en remplaçant de Markus Angst empêché cette année-là.

En ce qui concerne les **compétitions par équipes (CSE, CSG, TC)**, le nombre d'équipes est resté stable dans son ensemble, avec une nouvelle augmentation remarquable en CSG de quatorze équipes. Il est à constater et à déplorer que de plus en plus d'équipes s'inscrivent en retard, ou se retirent de manière tardive. Cela provoque des complications et des changements dans l'élaboration du plan de jeu, ainsi que du travail supplémentaire pour les responsables des compétitions.

Les **Championnats suisses d'échecs rapides, de blitz et d'échecs Fischer** se déroulèrent comme de coutume dans le cadre du Festival d'échecs de Bienne.

Modifications personnelles et organisationnelles

Bruno Bosco démissionna de ses fonctions de directeur du Championnat suisse par groupes et du Tournoi fédéral. Il est remplacé par Florian Zarri (CSG) et Jesse Angst (TF).

Matthias Gallus quitta également son poste de directeur du Championnat suisse individuel. La fonction est reprise ad interim par Philippe Zarri pour le CSI 2019 qui aura lieu à Loèche-les-Bains. Markus Raeber reprendra la direction du CSI à partir de 2020.

Je remercie toutes ces personnes pour leur travail accompli et futur.

Morat, le 30 avril 2019

Philippe Zarri, président de la Commission des compétitions



RESULTATE/RÉSULTATS 2018

Schweizerische Mannschaftsmeisterschaft (SMM)/Championnat suisse par équipes (CSE)

Schweizer Mannschaftsmeister/Champion suisse par équipes

1. Luzern SK	15	49.0
2. Genève Club	15	47.5
3. Riehen SG	14	45.5

300 Mannschaften/équipes (Vorjahr/Année précédente 300)

Schweizerische Gruppenmeisterschaft (SGM)/Championnat suisse par groupes (CSG)

Schweizer Gruppenmeister/Champion suisse par groupes 2018/19

1. Gonzen	12	38.0
2. Nyon	9	29.5
3. Winterthur SG	7	22.0

235 Mannschaften/équipes (Vorjahr/Année précédente 221)

Schweizerische Einzelmeisterschaft (SEM)/Championnat suisse individuel (CSI)

Schweizer Meister/Champion Suisse

1. GM Sebastian Bogner	7.0	
2. GM Nico Georgiadis	5.0	22.25
3. GM Florian Jenni	5.0	19.75

Schweizer Meisterin/Championne Suisse

1. WIM Gundula Heinatz	6.0	
2. WFM Lena Georgescu	5.5	
3. Nathalie Pellicoro	4.5	

Schweizer Seniorenmeister/Champion suisse senior

1. IM Branko Filipovic	6.5	
2. FM Patrik Hugentobler	6.0	
3. Ruedi Staechelin	3.5	

Schweizer Juniorenmeister/Champion suisse des juniors

1. FM Daniel Fischer	6.5	
2. Theo Stijve	6.0	45.5
3. FM Davide Arcuti	6.0	45.0

293 Teilnehmer/participants (Vorjahr/Année précédente 275)

**Bundesturnier (BT)/Tournoi fédéral (TF)**

Bundesmeister/Champion fédéral

1. GM Noël Studer	5.5	25.5
2. Richard Zweifel	5.5	22.0
3. IM Branko Filipovic	5.0	

349 Teilnehmer/participants (Vorjahr/Année précédente 349)

Team-Cup (TC)

Team-Cup-Sieger/Vainqueur de la Team-Cup 2018/19

1. Schweizer Schach Senioren
2. CEG Genevsky

Halbfinalisten/Demi-finalistes :

3. Bois-Gentil Genève
4. Aquile di Lugano

45 Mannschaften/équipes (Vorjahr/Année précédente 41)

Schweizerische Rapidmeisterschaft/Championnat suisse d'échecs rapides

Schweizerischer Rapidmeister/Champion suisse d'échecs rapides

1. IM Oliver Kurmann	6.0	55.5
2. GM Joe Gallagher	6.0	52.0
3. IM Branko Filipovic	6.0	49.0

150 Teilnehmer/participants (Vorjahr/Année précédente 161)

Schweizerische Blitzschachmeisterschaft/Championnat suisse de blitz

Schweizerischer Blitzschachmeister/Champion suisse de blitz

1. IM Oliver Kurmann	9.0	103.5
2. IM Roland Lötscher	8.5	91.5
3. Benjamin Seitz	8.5	90.0

150 Teilnehmer/participants (Vorjahr/Année précédente 162)

Schweizerische Fischerschachmeisterschaft/Championnat suisse d'échecs Fischer

Schweizerischer Fischerschachmeister/Champion suisse d'échecs Fischer

1. GM Joe Gallagher	5.0	30.0
2. GM Alexandra Kosteniuk	4.5	28.0
3. FM Patrik Grandadam	4.5	25.0

26 Teilnehmer/participants (Vorjahr/Année précédente 35)

Philippe Zarri, Verantwortliche des Ressorts Turniere/responsable du dicastère compétitions



RAPPORT ANNUEL DU DICASTÈRE DU SPORT D'ÉLITE

Accentus Young Masters du 01.03 au 09.03 à Bad Ragaz (SUI)

Pour la première fois cette année, aucun Suisse ne se trouvait sur le podium. Oliver Kurmann termina comme meilleur Suisse au 5^e rang avec 4.5 points. Gabriel Gähwiler et Noël Studer obtinrent 3.5 points, Fabian Bänziger 3 points.

Le tournoi fut remporté par Andreas Heimann, qui totalisa 6.5 points après une excellente deuxième moitié de tournoi.

Championnat d'Europe individuel du 16.03 au 29.03 à Batumi (GEO)

Sebastian Bogner participa en tant que seul représentant de la Suisse et termina au 68^e rang sur 150 participants avec 6.5 points sur 11.

Bodensee-Cup du 04.05 au 06.05 à Tettngang (DE)

Victorieuse du tournoi l'année précédente, la Suisse dut se contenter cette année de la dernière place.

Ont joué pour Suisse 1: Oliver Kurmann, Fabian Bänziger, Davide Arcuti, Lena Georgescu et Elias Giesinger

Ont joué pour Suisse 2: Roger Moor, Marco Gähler, Emanuel Schiendorfer, Benedict Hasenohr et Sarah Krenz.

Le meilleur joueur suisse était Davide Arcuti avec 2.5 points sur 3 parties.

Mitropa-Cup du 31.05 au 09.06 à Isola Capo Rizzuto (ITA)

La Suisse se présenta au 6^e rang de départ avec une jeune équipe (Sebastian Bogner, Noël Studer, le capitaine-joueur Florian Jenni, Gabriel Gähwiler et Fabian Bänziger). L'équipe joua fort dès le début et occupait encore le 2^e rang intermédiaire après la ronde 6. Après 7 rondes sans défaite suivirent deux défaites lors des deux dernières rondes, ce qui fit malheureusement reculer la Suisse au 4^e rang final.

Les résultats remarquables étaient le très fort 6/8 de Sebastian Bogner ainsi que la 3^e norme de MI de Fabian Bänziger, qui devint ainsi Maître international. Sincères félicitations!

Championnat d'Europe U8-U18 du 20.08 au 29.08 à Riga (LET)

Kala Kishan Udipi, Narek Malkhasyan, Igor Schlegel, Fabian Bänziger, Oliver Angst, Anatol Toth, Sinan Deveci et Xaver Dill étaient accompagnés des entraîneurs Yannick Pelletier, Artur Jussupow, Vincent Riff ainsi que du chef de délégation Marcel Bänziger.

Kishan fit les grands titres en Suisse, étant classé n°1 de la liste de départ de ce Championnat d'Europe. Il obtint également le meilleur résultat suisse en se classant au 8^e rang final.

L'on put une fois de plus constater que, chez les plus jeunes joueurs, les points Elo n'étaient pas un indicateur fiable de la force de jeu.

**Championnat du monde U20 du 04.09 au 16.09 à Gebze-Kocaeli (TUR)**

Lena Georgescu, Fabian Bänziger et Davide Arcuti représentèrent la Suisse en Turquie, accompagnés de Héra Imre comme coach et Marcel Bänziger comme chef de délégation. Fabian et Davide se classèrent juste devant leur rang de départ, Lena malheureusement derrière.

Olympiades d'échecs du 24.09 au 05.10 à Batumi (GEO)

Les deux équipes suisses étaient classées 39^e sur la liste de départ et terminèrent le tournoi devant leur rang de départ. Les dames jouaient avec Lena Georgescu, Monika Müller-Seps, Gundula Heinatz, Camille de Seroux et Laura Stoeri et terminèrent au 32^e rang. L'équipe des messieurs composée de Sebastian Bogner, Yannick Pelletier, Nico Georgiadis, Noël Studer et Florian Jenni occupa le 34^e rang final.

Championnat du monde U14-U18 du 20.10 au 30.10 à Chalkidiki (GRE)

La Suisse était représentée par les joueuses et joueurs suivants: Gohar Tamrazyan, Alexia Villanyi, Veronika Kostina, Angie Pecorini, Niels Stijve, Noah Fecker, Vincent Lou, Fabian Bänziger, Elias Giesinger, Theo Stijve. Rahel Umbach menait la délégation et Artur Jussupow, Vincent Riff ainsi que Kambez Nuri étaient à disposition comme entraîneurs. Fabian obtint le meilleur résultat avec 7 points. Elias dépassa le plus nettement son propre classement Elo. La plupart se classèrent soit juste devant, soit juste derrière leur rang de départ.

Championnat du monde U8-U12 du 03.11 au 16.11 à Saint-Jacques-de-Compostelle (SPA)

La délégation suisse était composée de Anahita Job, Nina Brüssow, Gülüzar Hüseynova, Manoush Toth, Kala Kishan Udipi, Julius Scherler, Dorian Asllani, Gavin Zweifel, du Liechtensteinois Jonas Weissenhofer qui était intégré à l'équipe suisse, ainsi que des entraîneurs Vincent Riff, Markus Regez et Davide Arcuti. J'étais également sur place comme chef de délégation.

Kishan resta longtemps dans le haut du tableau mais, à la suite d'une nulle regrettable en 9^e ronde, perdit malheureusement encore deux fois, ce qui le fit reculer au 29^e rang. Nina et Julius terminèrent devant leur rang de départ, les autres juste derrière. Toutes et tous ont cependant gagné en expérience.

Le Championnat du monde restera également dans les mémoires de la délégation pour une autre raison. Le jour de repos était en effet après la 2^e ronde déjà en raison d'un avis de tempête et d'une interdiction de circulation pour tous les bus.

Olympiades d'échecs U16 du 24.11 au 03.12 à Konya (TUR)

Fabian Bänziger, Noah Fecker, Duke Kreutzmann, Matthias Tezayak und Angie Pecorini étaient accompagnés en Turquie du coach Vincent Riff et du chef de délégation Marcel Bänziger. Remarquables étaient la victoire de départ contre l'Arménie, un match nul contre le Kazakhstan ainsi que les 7 points sur 9 rondes de Noah Fecker.

Championnat d'Europe de parties rapides et de blitz du 05.12 au 09.12 à Skopje (MKD)

Deux représentants suisses participaient en la personne de Florian Jenni et Noël Studer. Florian termina au 44^e rang en blitz et au 28^e rang aux échecs rapides. Il se plaça ainsi deux fois loin devant son rang de départ. Noël termina aux rangs 129 et 41.



Formation des cadres

Des entraînements des cadres eurent à nouveau lieu à Zurich et Macolin pour les juniors ainsi que les joueuses et joueurs d'élite. Certains juniors profitèrent également d'entraînements par internet avec Artur Jussupow.

Swiss Olympic (Talents) Cards

8 Talent Cards nationales et 27 régionales ont été distribuées. Tous les membres du cadre des dames A et des messieurs A reçurent une Elite Card.

La Talent Card procure aux joueuses et joueurs certains avantages variant selon les cantons.

Remarques finales

ChessBase soutient généreusement toutes les joueuses et tous les joueurs des cadres avec les derniers produits ChessBase. Un grand remerciement également à la Fondation Accentus qui soutient les juniors et le Young Masters de Bad Ragaz.

Les bonnes et moins bonnes performances se sont enchaînées aux nombreux tournois nationaux et internationaux. Pour cependant progresser, l'engagement personnel et la volonté de se dépasser sont avant tout essentiels.

Bienne, avril 2019

Andreas Lienhard



RAPPORT ANNUEL DU DICASTÈRE DE L'INFORMATIQUE ET DE LA COMMUNICATION

2018

Site internet

Nous débutons l'année 2018 par la mise en ligne de la nouvelle page d'accueil du site internet. Ainsi, tous les intéressés obtiennent dès l'arrivée sur notre site une vue d'ensemble des activités dans les Echecs sport suisses. Les rubriques YourSwissChess et Echecs juniors ont été mises en valeur et sont présentes au premier plan.

Nous avons accueilli dans notre équipe Oliver Marti, qui a principalement pris en charge des interviews sous YourSwissChess en tant qu'attaché de presse adjoint. Nous nous réjouissons également de la collaboration avec Alexander Lipecki. Il nous soutient dans les réalisations techniques sur le site internet et a lancé le concept de retransmission en direct de nos événements échiqués sur internet, qui sera mis en œuvre pour la première fois en 2019.

Cordiale bienvenue et un grand merci pour votre engagement !

Sont chaleureusement remerciés nos fonctionnaires de longue date Wolfgang Schott, Andreas Umbach, Daniel Engler, Markus Angst, Bernard Bovigny et Giovanni Laube. Grâce à leur engagement inlassable, le site internet est très stable et toujours actualisé.

RSE

6 numéros de la Revue suisse des échecs contenant des informations de fond intéressantes ont paru dans sa 118^e année. Les rapports traditionnels sur les manifestations de la Fédération, l'engagement des cadres nationaux, les compétitions juniors et les tournois organisés par les clubs d'échecs enrichissent la diversité de la RSE. Outre notre rédacteur en chef Markus Angst, nous remercions également les nombreux collaborateurs bénévoles pour la tenue de leurs rubriques (entre autres Echecs par correspondance Oliver Killer, problèmes d'échecs Martin Hoffmann, études Roland Ott), leurs reportages et leurs analyses de parties de haute qualité et connaissant un grand succès. Merci beaucoup !

Facebook

Les responsables du département du soutien de la relève et de la formation ont repris la gestion des pages Facebook. Nous souhaitons ancrer le thème des échecs de manière plus large auprès du grand public suisse.



Remerciements

J'aimerais remercier très chaleureusement tous les fonctionnaires pour leur engagement inlassable et leur soutien actif. Un grand merci également à l'entourage et aux familles rendant en premier lieu possible l'engagement des fonctionnaires.

Jana Ramseier / Mars 2019



RAPPORT ANNUEL DU DICASTÈRE DE LA RELÈVE 2018

Championnat suisse juniors par équipes

96 équipes participèrent au Championnat suisse juniors par équipes lors de la saison 2017/18, ce qui constitue un record de participation. Saint-Gall remporta cette plus importante compétition juniors suisse, confirmant en finale son rôle de favori en battant nettement SG Zürich sur le score de 3½:½.

Une nouveauté de la saison 18/19 est l'introduction de deux groupes de ligue nationale B, ainsi que la fixation des quatre groupes de ligue nationale A et B à 6 équipes. Cette mesure permet d'équilibrer la force des équipes au sein des différents groupes et de réduire de un le nombre de jours de jeu par rapport aux groupes de huit.

Echecs des jeunes filles

Le tournoi final entre les 16 meilleures jeunes filles eut lieu début juin à la Maison du Sport à Ittigen. Angie Pecorini (Onex/U16), Alexia Villanyi (Carouge/U14), Manoush Toth (Milken/U12) et Nina Brüssow (Zurich/U10) remportèrent le titre de Championne suisse.

43 joueuses de la relève au total participèrent au Championnat suisse d'échecs rapides des jeunes filles à Ascona. Les cinq titres furent remportés par Zulaikha Fairis (Rheinfelden/U16), Alexia Villanyi (Carouge/U14), Lilo Beyeler (Oberägeri/U12), Nina Brüssow (Zurich/U10) et Julia Moklyuk (Adliswil/U8).

Championnat suisse U10/U12/U14/U16

Les tournois qualificatifs pour le tournoi final entre les 16 meilleurs joueuses et joueurs de chaque catégorie connaissent une affluence toujours plus forte. Avec environ 300 participants aux différents tournois sur un week-end, l'on atteint une taille soumettant aux organisateurs des exigences maximales en termes d'emplacement et de logistique. Un grand merci aux équipes organisatrices à Riehen, Saint-Gall, Wollishofen, Payerne ainsi que Muttenz et Sargans. Le tournoi final à la Pentecôte 2018 se déroula à l'Hotel Bern au centre de Berne et titra les Champion suisse suivants : Noah Fecker (Eggersriet/U16), Niels Stijve (Villars-sur-Glâne/U14), Dorian Asllani (Nyon/U12) et Kala Kishan Udipi (Zurich/U10). Les tournois de la saison 2018/2019 à Muttenz (septembre, 273 participants) et Sargans (décembre, 269 participants) ont déjà eu lieu.

Championnat suisse juniors d'échecs rapides

Le Championnat suisse juniors d'échecs rapides se déroula le 18 mars 2018 à la Maison du Sport à Ittigen. Plus de 120 jeunes répartis en cinq catégories participèrent. Le titre revint à FM Fabian Bänziger (Pfäffikon SZ/U20), Duke Kreutzmann (Buchs SG/U16), Noah Fecker (Eggersriet/U14), Dorian Asllani (Nyon/U12) et Milo Marmy (Berne/U10).



Championnat suisse U8

Plus de 100 enfants étaient au départ du Championnat suisse U8 organisé pour la deuxième fois sous forme d'échecs rapides. Mihaly Köhalmi-Szabo (Adliswil) s'adjugea le titre de manière écrasante en remportant ses sept parties. Ireneo Ghisla (Bellinzona) et Nikolai Nippel (Muttenz) occupèrent les places d'honneur.

Remerciements

J'ai débuté mon activité de fonctionnaire à la FSE il y a 25 ans dans le domaine de la jeunesse, là-même où elle se termine maintenant. Dans mon dernier rapport annuel, je tiens à remercier mes collègues de la Commission de la relève ainsi que toutes les autres personnes déjà parties pour leur important soutien durant toutes ces années et me réjouis de l'essor qu'a connu le domaine de la jeunesse à la FSE.

Georg Kradolfer, 15 février 2019



RAPPORT ANNUEL DU DICASTÈRE DE LA FORMATION ET YOURSWISSCHESS 2018

L'an dernier, le dicastère de la formation organisa divers cours de formation avec le soutien du poste à 50% « Formation et soutien de la relève ». L'objectif de la mise sur pied d'une formation durable de moniteur juniors est poursuivi. Outre le cours de base de 2 jours, la FSE offre des formations complémentaires portant sur les thèmes les plus divers.

L'année 2018 débuta les 17 et 18 février par un cours de base en français à Macolin. 17 monitrices/moniteurs juniors participèrent à cette formation de moniteur juniors de 2 jours.

Une autre journée de formation continue en langue allemande eut lieu le 7 avril à la Maison du Sport à Ittigen. Le thème était « Formation, conduite et développement d'un groupe de juniors » (14 participant(e)s).

Le thème de la journée de formation continue du 9 juin à Ittigen était la collaboration avec les écoles (18 participant(e)s).

Une journée d'information pour arbitre, directrice/directeur de tournois et chef d'équipe eut de plus lieu le samedi 2 juin à la Maison du Sport à Ittigen (allemand) et le 2 septembre à Payerne (français).

Un cours d'introduction à la formation de moniteur/monitrice juniors de deux jours eut lieu le week-end du 15-16 septembre. En raison de la provenance des participants, le cours fut déplacé à la dernière minute de Macolin à Soleure (13 participants).

Une journée additionnelle de formation en français fut organisée à Payerne le 4 novembre. Ce jour-là fut dédié aux thèmes « Formation, conduite et développement d'un groupe de juniors » et « Préparation échiquéenne et mentale à un tournoi ».

Le 15 décembre eut lieu une journée de formation continue en allemand à Ittigen. Le thème principal était la planification des cours et des leçons (15 participants).

Je remercie ici tous les conférenciers. Sans leur soutien, il ne serait pas possible de proposer un programme aussi varié.

Mars 2019 / Christine Zoppas



RAPPORT ANNUEL DE L'ADMINISTRATION DES MEMBRES 2018

Février 2019

Statistique des membres

(+ Augmentation, - Diminution)

Catégorie	Membres	Membres	Différence	Licences 2018	
	31.1.2019	31.1.2018		absolu	en %
Total	5596	5850	-254	5021	90%
masculin	5219	5474	-255		
féminin		376	+1		
dont:					
Ecolières/Ecoliers	1006	1042	-36	1006	100%
masculin	853	895	-42		
féminin	153	147	+6		
Juniors	220	249	-29	220	100%
masculin	198	225	-27		
féminin	22	24	-2		
Actifs	2432	2612	-180	2188	90%
masculin	2311	2492	-181		
féminin	121	120	+1		
Seniors	1938	1947	-9	1607	83%
masculin	1857	1862	-5		
féminin	81	85	-4		

Au 31 janvier 2019, la FSE compte encore environ 5596 membres. Il s'agit de loin du plus bas nombre de membres depuis 20 ans. Au début des années 2000, l'on comptait encore plus de 7000 membres, en 2016 toujours environ 6000.

Dans le courant de l'année, la FSE a perdu 254 membres, soit environ 4%. En pourcentage, la perte est la plus grande chez les juniors (12%) et chez les actifs (7%). La baisse concerne exclusivement les membres masculins, tandis que le nombre de joueuses d'échecs est resté pratiquement inchangé. Le recul des membres coïncide avec la baisse continue du nombre de sections (voir statistique des sections suivante).



Tout comme l'année précédente, environ 90% des membres possédaient une licence et pouvaient être comptés parmi les joueuses et joueurs d'échecs actifs. La part est de 100% chez les écolières et écoliers ainsi que chez les juniors, la licence de jeu étant incluse dans leur cotisation annuelle.

Statistique des sections

Etat AD 2018	233 sections
Etat AD 2019	228 sections
Différence	-5 sections

Entrées depuis AD 2018 (+3)

- Vaud La Garde du Roi
- SwissChessacademy
- Zürich Schachakademie für fortgeschrittene Spieler

Sorties depuis AD 2018 (-8)

- Burgdorf (dissoute)
- KSC Oberägeri (supprimée)
- Genève Tigran Petrossian (dissoute)
- Lausanne Le Joueur (dissoute)
- Burgdorf (dissoute)
- Brügg (dissoute)
- Zürich Springer (dissoute)
- Wettingen-Spreitenbach (dissoute)

Changements de nom:

- Prilly Crazy-Horse Club d'échecs (remplace Prilly Crazy-Horse)
- Prangins La Garde du Roi (remplace Vaud La Garde du Roi)



RAPPORT ANNUEL 2018 DE L'ADMINISTRATEUR DE LA LISTE DE CLASSEMENT

Le nombre de parties comptabilisées pour la liste de classement 2018 s'éleva à 58'229 au total, soit 1419 parties de plus qu'en 2016. Parmi celles-ci, 10'328 (+3026) furent jouées dans des compétitions internationales, 35'923 (+4112) lors d'événements nationaux, 9'647 (-399) lors d'événements régionaux et 2'331 (+732) lors de compétitions de club.

En guise de rappel, voici quelques règles générales permettant de travailler avec le RSC avec succès et sans gros efforts:

- Avant de débiter le travail avec RSC, lisez les manuels d'utilisateur sous <http://www.swisschess.ch/lc-resultats.html>
- Pour les joueurs possédant un code FSE, il faut toujours l'indiquer, même si ce joueur n'a pas de points ELO.
- Pour les joueurs sans code FSE, et n'ayant aucun autre ELO reconnu, indiquer les points ELO "0000". Il en va de même si lors d'un tournoi, pour des raisons techniques, le joueur a été évalué.
- Si un joueur est introuvable dans la liste de classement, cherchez également dans la liste des membres. Car un joueur sans points ELO ne pourra voir ses parties comptabilisées pour son premier ELO pour la liste de classement que si son code FSE a été saisi.

Le nombre de corrections et d'ajouts est également resté faible cette année. La version actuelle stable du RSC et le suivi des règles générales ci-dessus y ont contribué.

Je souhaiterais profiter de l'occasion pour indiquer que le délai de sept jours pour l'annonce des résultats ne doit pas nécessairement être écoulé. Et ce particulièrement pour les tournois ayant lieu à la fin des mois pairs (février, avril, juin, août, octobre et décembre), où une annonce immédiate des résultats permet de comptabiliser les parties plus tôt et de publier plus rapidement la nouvelle LC. Merci beaucoup !

De manière générale, je remercie très cordialement tous les fonctionnaires, tous les responsables de tournois et tous les joueurs pour leur bonne collaboration et les contacts intéressants et constructifs durant l'année passée.

Maurice Gisler
Administrateur de la liste de classement



RAPPORT ANNUEL DU TRIBUNAL ARBITRAL 2018

Le Tribunal arbitral rendit trois verdicts en 2018 (année précédente: 0).

Le premier cas concernait le CSG, 2e ligue régionale. Les noirs (un joueur de l'équipe invitée) promurent un pion en dame au 52^e coup. Ils effectuèrent ce coup à deux mains. Les deux chefs d'équipe considérèrent ce coup comme irrégulier et ajoutèrent deux minutes au temps de réflexion de l'adversaire selon Art. 7.7.1 en lien avec Art. 7.7.2 des règles de la FIDE (Version du 1^{er} juillet 2017) et revinrent à la position obtenue après le 52^e coup des blancs. Les noirs jouèrent leur 52^e coup pour la deuxième fois. Les blancs réclamèrent le gain de la partie, les noirs ayant à nouveau joué le coup à deux mains (ce que contestèrent les noirs), et refusèrent de poursuivre la partie. Le directeur du CSG décida de la perte de la partie pour les noirs. Le jugement du Tribunal arbitral s'articule en trois points en particulier.

- a) Selon Art. 23 al. 1 du règlement du CSE et CSG, les deux chefs d'équipe exercent ensemble la fonction d'arbitre. Si un capitaine est absent, le capitaine adverse ne peut prendre de décision arbitrale seul. En cas de litige, il faut se tourner vers le directeur de tournoi.
- b) L'exécution d'un coup à deux mains est traitée de la même manière qu'un coup irrégulier selon Art. 7.7.1 des règles de la FIDE. Si un joueur n'utilise la main gauche que pour saisir la dame sur la table et la mettre dans sa main droite - et exécute ensuite la totalité du coup de la main droite (jouer le pion sur la case de promotion, enlever le pion de l'échiquier, le remplacer par la nouvelle pièce), il n'y a alors pas de coup irrégulier. Une pièce (dans le cas présent la dame) n'est partie intégrante du coup que lorsque cette pièce touche la case de promotion.
- c) Un coup joué à deux mains est considéré « comme » un coup irrégulier selon Art. 7.7.1 des règles de la FIDE. Ce n'est toutefois pas un coup irrégulier. Si un coup est exécuté de manière incorrecte à deux mains, celui-ci sera sanctionné la première fois par un ajout de temps en faveur de l'adversaire. Contrairement à un coup irrégulier, il ne faut cependant pas revenir à la position atteinte avant l'exécution de ce coup. Si tel était le cas, un joueur en zeitnot en cadence Fischer pourrait volontairement jouer un coup à deux mains afin de pouvoir le répéter tout en obtenant un incrément (par exemple 30 secondes).

Comme la partie aurait dû se poursuivre par le 53^e coup des blancs à la suite de la sanction pour non-respect du règlement, la deuxième infraction présumée de l'adversaire n'avait aucune conséquence. Le Tribunal arbitral admit le recours de l'équipe invitée. Les blancs ayant refusé de poursuivre la partie, le résultat de celle-ci devait être 0-1.



Le deuxième cas se déroula en CSE, 2^e ligue. L'équipe invitée resta bloquée dans le trafic de fin de journée. Elle fit recours contre le forfait d'équipe prononcé par le directeur de tournoi. Le Tribunal arbitral maintint sa position selon laquelle un problème de circulation ne justifie par principe pas une arrivée tardive. La situation du trafic routier ne peut être contrôlée par le directeur de tournoi; il est indispensable pour le fonctionnement de la compétition que les parties se jouent à une heure fixe, le délai de forfait considérant les éventuels problèmes durant le voyage vers le lieu du match. Dans le cas faisant l'objet de ce jugement, aucune circonstance particulière ne justifiait une exception à ce principe. Le forfait prononcé par le directeur de tournoi était donc correct. Il était également correct de renoncer au retrait d'un point d'équipe, l'équipe fautive ayant fait son possible afin d'arriver à l'heure pour le match avec suffisamment de joueurs. Le Tribunal arbitral rejeta le recours.

Le troisième cas concerna la Team-Cup. L'équipe recevante n'avait pas invité son adversaire à temps au match. L'équipe invitée se renseigna trois jours avant la date de jeu auprès de la directrice de tournoi, n'obtenant toutefois aucune réponse à son e-mail. La veille du match, l'équipe invitée contacta l'équipe recevante et reçut immédiatement une réponse. Comme l'un des joueurs de l'équipe invitée n'avait après la composition de l'équipe plus la possibilité de se rendre à temps au match, l'équipe ne se déplaça pas. La directrice de tournoi déclara le résultat du match 0:4 forfait en faveur de l'équipe invitée. Le Tribunal arbitral accepta le recours de l'équipe recevante. Selon Art. 14 al. 1 du règlement de la Team-Cup, l'équipe recevante devait inviter son adversaire au plus tard dix jours avant la ronde. Une violation de cette règle n'a cependant pas pour conséquence la perte du match, mais peut mener à une sanction disciplinaire selon Art. 26 al. 3 du règlement. L'équipe invitée, de son côté, ne respecta pas l'article 14 al. 2 du règlement stipulant que celle-ci aurait dû avertir la directrice de tournoi cinq jours avant la ronde de l'absence d'invitation. En outre, il aurait été raisonnable pour l'équipe invitée de ne pas attendre la veille du match pour contacter l'équipe recevante. Le refus de se rendre au match n'était dans ces conditions pas justifié. Le match aurait dû être considéré comme forfait 4:0 en faveur de l'équipe recevante.

Michael Hochstrasser, Président



RAPPORT ANNUEL DE LA COMMISSION DISCIPLINAIRE DE LA FSE 2018

La Commission disciplinaire de la FSE traite tous les cas dans lesquels les possibilités prévues par les règlements des compétitions et le règlement des amendes d'ordre sont épuisées ainsi que les cas de non-sportivité grave ou répétée, d'atteinte à l'image de la FSE, de violation de la charte éthique de la FSE et de non-respect du Code of Conduct de la FSE.

En 2018, divers cas furent soit portés devant la Commission, soit celle-ci en fut alertée d'elle-même en connaissance d'incidents antérieurs dans son domaine de compétence. La Commission joua dans ces cas un rôle consultatif. Les litiges purent tous être réglés à l'amiable à la satisfaction de toutes les parties sans prise de mesures concrètes.

Thoune, le 01.04.2019

Thomas Bürki

Président de la Commission disciplinaire de la FSE



RAPPORT ANNUEL DE LA COMMISSION DE RECOURS DE LA FSE 2018

La Commission de recours de la FSE traite les recours contre des amendes prononcées par les directions de tournoi selon le règlement des amendes d'ordre. L'an dernier, huit amendes ont fait l'objet d'un recours ayant été traité par la Commission de recours.

Les motifs d'amende étaient des saisies erronées des résultats, des formations d'équipe incorrectes respectivement des échiquiers laissés vide, des omissions d'annonce des résultats ainsi que des forfaits.

La Commission a étudié de plus près les cas individuels et a parfois rendu un verdict différent. Les amendes pour forfait concernant des joueurs arrivés trop tard ont été levées, lorsqu'il s'est avéré que ceux-ci se sont tout de même présentés au local de jeu. Certains recours en lien avec l'annonce des résultats ont également été admis en raison de problèmes de communication, respectivement d'un cas de décès du chef d'équipe.

Küsnacht ZH, 14.2.2019

Georg Kradolfer

Président de la Commission de recours de la FSE

Bilan à fin 2018						
<i>Montants en francs, +Augmentation, -Diminution</i>			<i>Au</i>	<i>Au</i>	<i>Différence</i>	
			<i>31.12.2018</i>	<i>31.12.2017</i>	<i>abs.</i>	<i>en %</i>
100	Liquidités		287 920	314 039	-26 119	-8%
	1000	Caisse	0	0		
	1001	Compte CS	195 471	113 138		
	1002	Compte Valiant	8 909	100 000		
	1003	Compte postal	83 540	100 901		
	1090	Compte de passage	0	0		
110	Créances livraisons et prestations		31 974	30 876	+1 098	+4%
	1100	Débiteurs	35 174	38 876		
	1101	Anciens débiteurs	0			
	1109	Du croire	-8 000	-8 000		
	1190	Nouvelles créances à court terme	4 800			
120	Stocks		0	1 502	-1 502	-100%
	1200	Matériel d'échecs	0	1 500		
	1209	Matériel amorti	0	2		
130	Compte de régularisation actifs		28 177	4 278	+23 899	+559%
	1300	Actifs transitoires	28 177	4 278		
10	<i>Actifs courants</i>		348 070	350 694	-2 624	-1%
1	ACTIFS		348 070	350 694	-2 624	-1%
200	Dettes fournisseurs et prestations		3 438	0	+3 438	
	2000	Créanciers	0	0		
	2002	Créancier personnel	0	0		
	2003	Créancier AVS	2 647	0		
	2004	Créancier Prévoyance professionnelle	1 168	0		
	2005	Créancier Assurance-accidents	-510	0		
	2007	Créancier Assurance-maladie	-841	0		
	2030	Acomptes reçus	973	0		
220	Autres dettes à court terme		0	0	0	
	2200	KK Lenzerheide	0	0		
230	Compte de régularisation passifs		22 295	66 940	-44 645	-67%
	2300	Passifs transitoires	22 295	66 940		
20	<i>Dettes à court terme</i>		25 733	66 940	-41 207	-62%
285	Fonds		210 000	175 000	+35 000	+20%
	2850	Fonds Mitropa-Cup	90 000	70 000		
	2851	Fonds Echecs populaires	30 000	25 000		
	2852	Fonds amélioration admin.	60 000	50 000		
	2860	Legs Dr. Ulrich Moser	30 000	30 000		
280	Capital d'organisation		112 337	108 754	+3 583	+3%
	2800	Fonds propres libres	108 754	102 277		
	2801	Bénéfice annuel	3 583	6 478		
28	<i>Fonds propres</i>		322 337	283 754	+38 583	+14%
2	PASSIFS		348 070	350 694	-2 624	-1%

Comptes 2018 et budget 2020								
<i>en francs, +recettes/excédent de recettes/prélèvement des fonds, - charges/allocation aux fonds</i>								
Intitulé de compte				Comptes 2017	Budget 2018	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
30	Contributions reçues			593 852	577 000	621 492	585 500	571 500
	300	dont liées à un but précis		48 228	38 500	80 713	35 500	51 500
		3000	Frais résultats FIDE	3 450	3 500	3 313	3 500	3 500
		3001	Contribution de soutien Fondation de jeunesse	12 178	10 000	19 000	12 000	27 000
		3002	Contribution aux projets Accentus	32 600	25 000	51 900	20 000	15 000
		3003	Autres contributions liées			6 500		6 000
	301	dont libres		545 625	538 500	540 780	550 000	520 000
		3010	Cotisations des sections	407 956	408 500	401 799	408 000	385 000
		3011	Membres individuels	9 980	10 000	11 170	10 000	10 000
		3012	Licences de jeu	103 194	95 000	97 480	103 000	95 000
		3013	Frais de la liste de classement	24 495	23 000	26 139	24 000	25 000
		3014	Sponsors et donateurs		2 000	4 192	5 000	5 000
31	Subventions publiques			15 500	15 000	30 500	30 500	30 500
	310	Subventions publiques		15 500	15 000	30 500	30 500	30 500
		3100	Subvention Swiss Olympic	15 500	15 000	30 500	30 500	30 500
32	Recettes de livraisons et prestations			107 394	100 000	210 910	100 000	211 200
	320	CSE		55 760	52 500	53 900	52 500	52 500
		3200	CSE Finances d'inscription	47 640	48 000	47 520	48 000	48 000
		3201	CSE Amendes	8 120	4 500	6 380	4 500	4 500
	321	CSG		33 070	31 000	34 449	31 000	32 000
		3210	CSG Finances d'inscription	28 920	28 000	28 700	28 000	29 000
		3211	CSG Amendes	4 150	3 000	5 749	3 000	3 000
	322	Autres tournois		2 050	2 500	42 640	2 500	44 500
		3220	Recettes CSI			40 390		42 000
		3221	Recettes TF					0
		3222	Recettes TC	2 050	2 500	2 250	2 500	2 500
		3223	Autres recettes de tournois					
	323	Autres recettes		16 514	14 000	29 273	14 000	28 000
		3230	Recettes publicitaires	15 578	12 500	26 847	12 500	27 000
		3231	Vente et location de matériel	936	1 500	828	1 500	1 000
		3232	Taxes de cours			1 598		0
	324	Participation aux frais		0	0	50 648	0	54 200
		3240	Participation aux frais P					
		3241	Participation aux frais T					
		3242	Participation aux frais S			49 836		50 000
		3243	Participation aux frais N					2 200
		3244	Participation aux frais A					2 000
		3245	Participation aux frais K					0
		3246	Participation aux frais F			812		0
3	Revenu d'exploitation			716 746	692 000	862 902	716 000	813 200

Comptes 2018 et budget 2020											
<i>en francs, +recettes/excédent de recettes/prélèvement des fonds, - charges/allocation aux fonds</i>											
Intitulé de compte							Comptes 2017	Budget 2018	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
4	Dépenses pour projets et prestations					-379 253	-400 250	-544 536	-418 000	-532 300	
40	Compétitions des cadres					-137 404	-148 000	-244 026	-156 000	-213 000	
	400	Compétitions par équipes				-76 763	-83 000	-95 807	-96 000	-81 000	
		4000	Frais généraux Compétitions par équipes			-65 381	-75 000	-49 496	-70 000	-35 000	
		4001	Mitropa-Cup			-11 382	-8 000	0	-15 000	0	
		4009	Frais du personnel Compétitions par équipes			0	0	-46 311	-11 000	-46 000	
	401	Compétitions individuelles				-60 641	-65 000	-121 649	-60 000	-105 000	
		4010	Cadres aux tournois individuels			-60 641	-65 000	-100 650	-60 000	-80 000	
		4019	Frais du personnel compétitions individuelles			0	0	-20 999	0	-25 000	
	402	Tournois des cadres de la FSE				0	0	-26 570	0	-27 000	
		4020	Accentus Young Masters					-26 570		-27 000	
41	Formation					-124 881	-143 100	-144 317	-149 600	-140 000	
	410	Formation des cadres				-56 491	-60 000	-66 172	-67 000	-67 000	
		4100	Formation des cadres Joueurs d'élite			-25 001	-25 000	-11 087	-15 000	-17 500	
		4101	Formation des cadres Relève			-31 490	-35 000	-17 875	-30 000	-17 500	
		4109	Frais du personnel Formation des cadres			0	0	-37 211	-22 000	-32 000	
	411	Formation des fonctionnaires				-12 580	-24 000	-14 272	-22 000	-15 000	
		4110	Formation Entraîneur/Moniteur juniors			-6 020	-11 000	-5 934	-10 000	-6 000	
		4111	Formation Directeur de tournoi/Arbitre			-540	-2 000	-2 752	-2 000	-3 000	
		4119	Frais du personnel Formation des fonctionnaires			-6 020	-11 000	-5 586	-10 000	-6 000	
	412	Département				-55 810	-59 100	-63 873	-60 600	-58 000	
		4120	Dépenses Département de la formation			-4 260	-6 000	-164	-6 000	-5 000	
		4129	Frais du personnel Département de la formation			-51 550	-53 100	-63 709	-54 600	-53 000	
42	Charges de tournois					-97 437	-87 350	-133 116	-93 100	-157 300	
	420	Charges de tournois				-60 979	-30 350		-36 100		
		4200	Frais			-4 204	-6 100		-6 100		
		4201	Charges générales			-43 925	-11 550		-16 000		
		4209	Charges du personnel			-12 850	-12 700		-14 000		
	420	Charges CSE				0	0	-16 432	0	-17 500	
		4200	Charges générales CSE							-7 300	
		4201	Frais CSE							-1 500	
		4209	Charges du personnel CSE							-8 700	
	421	Charges CSG				0	0	-7 450	0	-8 500	
		4210	Charges générales CSG							-4 000	
		4211	Frais CSG							-1 000	
		4219	Charges du personnel CSG							-3 500	
	422	Charges CSI				0	0	-50 044	0	-60 300	
		4220	Charges générales CSI							-48 300	
		4221	Frais CSI							-1 000	
		4229	Charges du personnel CSI							-11 000	
	423	Charges TF				0	0	-1 220	0	-1 500	
		4230	Charges générales TF							0	
		4231	Frais TF							-500	
		4239	Charges du personnel TF							-1 000	
	424	Charges TC				0	0	-1 412	0	-1 500	
		4240	Charges générales TC							-800	
		4241	Frais TC							-200	
		4249	Charges du personnel TC							-500	

Comptes 2018 et budget 2020											
<i>en francs, +recettes/excédent de recettes/prélèvement des fonds, - charges/allocation aux fonds</i>											
Intitulé de compte							Comptes 2017	Budget 2018	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
	425	Charges tournois de la relève				-36 458	-57 000	-52 566	-57 000	-60 000	
		4250	Charges de tournois relève national			-19 677	-25 000	-39 731	-25 000	-25 000	
		4251	Charges de tournois juniors régional			-6 075	-18 000	-2 025	-18 000	-18 000	
		4252	Charges Echecs des jeunes filles			-2 577	-6 000	-3 576	-6 000	-7 000	
		4259	Charges du personnel tournois de la relève			-8 130	-8 000	-7 234	-8 000	-10 000	
	426	Autres charges de tournois						-3 993		-8 000	
		4260	Charges générales autres tournois							-3 500	
		4261	Frais autres tournois							-1 500	
		4262	Charges du personnel autres tournois							-3 000	
	43	Participations				-19 531	-21 800	-23 078	-19 300	-22 000	
		430	Participations			-19 531	-21 800	-23 078	-19 300	-22 000	
		4300	Participations à des groupes d'intérêt			-5 500	-6 000	-5 200	-7 000	-7 000	
		4301	Autres participations et taxes			-14 031	-15 800	-17 878	-12 300	-15 000	
	5	Charges d'information et de communication				-117 283	-127 700	-108 286	-139 250	-120 500	
		51	Revue suisse des échecs			-91 276	-89 500	-90 182	-97 750	-90 000	
			510	Revue suisse des échecs		-91 276	-89 500	-90 182	-97 750	-90 000	
			5100	Charges générales RSE		-66 276	-64 500	-61 966	-64 500	-62 000	
			5109	Charges du personnel RSE		-25 000	-25 000	-28 216	-33 250	-28 000	
		52	Site internet			-24 507	-24 200	-15 978	-27 500	-22 500	
			520	Site internet		-24 507	-24 200	-15 978	-27 500	-22 500	
			5200	Charges générales site internet		-3 804	-4 200	-3 401	-4 200	-4 200	
			5201	Projets site internet		-11 802	-10 000	-3 572	-10 000	-5 000	
			5209	Charges du personnel site internet		-8 900	-10 000	-9 004	-13 300	-13 300	
		53	YourSwissChess			-1 500	-14 000	-2 126	-14 000	-8 000	
			530	YourSwissChess		-1 500	-14 000	-2 126	-14 000	-8 000	
			5300	Charges générales YourSwissChess (dépenses publicitaires)		-1 500	-14 000	-2 096	-14 000	-4 000	
			5309	Charges du personnel		0	0	-30	0	-4 000	
	6	Charges administratives				-148 798	-158 100	-163 316	-145 660	-151 900	
		60	Charges du personnel			-110 530	-103 200	-103 335	-83 660	-91 400	
			600	Charges salariales		-145 472	-141 600	-154 847	-163 550	-165 000	
			6000	Charges salariales		-145 472	-141 600	-154 847	-163 550	-165 000	
			601	Charges Assurances sociales		-23 473	-23 600	-26 567	-32 710	-26 400	
			6010	AVS, AI, APG, AC, allocations familiales		0	0	-15 405	0		
			6011	Prévoyance		0	0	-8 776	0		
			6012	Assurance-accidents		0	0	-1 334	0		
			6013	Assurance-maladie		0	0	-1 051	0		
			602	Frais administratifs		-54 035	-57 800	-18 245	-53 550	-20 000	
			6020	Frais administratifs		-54 035	-57 800	-18 245	-53 550	-20 000	
			603	Honoraires		0	0	-140 455	0	-125 000	
			6030	Honoraires				-140 455		-125 000	
			608	Autres charges du personnel		0	0	0	0	0	
			6080	Autres charges du personnel		0	0	0	0	0	
			609	Répartition charges du personnel		112 450	119 800	236 778	166 150	245 000	
			6090	Répartition charges du personnel		112 450	119 800	236 778	166 150	245 000	
	61	Charges des locaux				-21 197	-22 400	-19 158	-20 000	-22 000	
		610	Charges des locaux			-21 197	-22 400	-19 158	-20 000	-22 000	

Comptes 2018 et budget 2020											
<i>en francs, +recettes/excédent de recettes/prélèvement des fonds, - charges/allocation aux fonds</i>											
Intitulé de compte							Comptes 2017	Budget 2018	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
		6100	Loyers			-21 197	-22 400	-19 158	-20 000	-22 000	
62	Entretien					-3 635	-2 500	-5 173	-10 000	-5 500	
	620	Charges du matériel				-3 635	-2 500	-5 173	-10 000	-5 500	
		6200	Achat de matériel			-3 635	-2 500	-5 173	-10 000	-5 000	
		6201	Gestion du matériel			0	0	0	0	-500	
63	Assurance des biens, frais, taxes, autorisations					0	0	-127	0	-500	
	630	Assurance des biens				0	0	-127	0	-500	
		6300	Assurance des biens			0	0	-127	0	-500	
		636	Frais, taxes, autorisations			0	0	0	0	0	
		6360	Frais et taxes			0	0	0	0	0	
65	Charges administratives et informatiques					-12 383	-29 500	-35 522	-31 500	-32 500	
	650	Charges administratives				-10 639	-27 500	-21 219	-29 000	-30 500	
		6500	Matériel de bureau			-1 400	-1 500	-3 378	-1 500	-3 000	
		6510	Téléphone, internet, frais de port			-946	-2 500	-1 140	-4 000	-1 500	
		6530	Comptabilité			0	-18 000	-13 896	-18 000	-23 000	
		6540	Assemblée des délégués			-8 292	-5 500	-2 805	-5 500	-3 000	
		657	Charges informatiques			-1 744	-2 000	-14 303	-2 500	-2 000	
		6570	Charges informatiques			-1 744	-2 000	-14 303	-2 500	-2 000	
68	Amortissements					-1 054	-500	0	-500	0	
	680	Amortissements				-1 054	-500	0	-500	0	
		6800	Amortissements			-1 054	-500	0	-500	0	
	Charges d'exploitation					-645 334	-686 050	-816 138	-702 910	-804 700	
	Résultat d'exploitation					71 412	5 950	46 764	13 090	8 500	
70	Résultat financier					-4 985	-3 300	-8 182	-7 000	-6 000	
	700	Charges financières				-4 995	-3 800	-8 182	-7 500	-6 000	
		7000	Frais bancaires			-1 244	-1 700	-1 089	-2 000	-1 000	
		7010	Perte sur débiteurs			-2 689	-2 000	-6 079	-4 000	-4 000	
		7020	Taxes			-1 061	-100	-1 014	-1 500	-1 000	
	750	Produits financiers				10	500	0	500	0	
		7500	Rendement des capitaux et intérêts			10	0	0	0	0	
		7510	Frais de rappel			0	500	0	500	0	
80	Résultat hors exploitation					0	0	0	0	0	

Comptes 2018 et budget 2020						
<i>en francs, +recettes/excédent de recettes/prélèvement des fonds, - charges/allocation aux fonds</i>						
Intitulé de compte		Comptes 2017	Budget 2018	Comptes 2018	Budget 2019	Budget 2020
90	Résultat extraordinaire	50	-500	0	0	0
900	Charges extraordinaires	0	-500	0	0	0
9000	Charges extraordinaires	0	-500	0	0	0
950	Produits extraordinaires	50	0	0	0	0
9500	Produits extraordinaires	50	0	0	0	0
Résultat avant modification des fonds		66 478	2 150	38 583	6 090	2 500
Modification des fonds		-60 000	0	-35 000	0	0
	Allocation au fonds Mitropa-Cup	-30 000	0	-20 000	0	0
	Dépenses pour Mitropa-Cup					-90 000
	Prélèvement du fonds Mitropa-Cup					90 000
	Allocation au fonds Echecs populaires	-10 000	0	-5 000	0	0
	Allocation au fonds Amélioration des procédés admin.	-20 000	0	-10 000	0	0
Résultat annuel (avant modif. capital d'organisation)		6 478	2 150	3 583	6 090	2 500
Modification du capital lié		+60 000	+0	+35 000	+0	+0
Modification du capital libre		+6 478	+2 150	+3 583	+6 090	+2 500



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DES DÉLÉGUÉS DE LA FSE DU 16 JUIN 2018 À LA MAISON DU SPORT, À ITTIGEN BEI BERN

Ordre du jour

1. Mot de bienvenue, appel et élection des scrutateurs
2. Approbation du procès-verbal d'AD du 17 juin 2017
3. Acceptation
 - a) Du rapport annuel du président central
 - b) Des rapports annuels des présidents des Commissions, du président du Tribunal arbitral ainsi que des autres rapports
 - c) Des comptes annuels 2017
 - d) Du rapport des réviseurs
4. Décision au sujet de la proposition des réviseurs et décharge du Comité central
5. Cotisations et taxes
 - a) Fixation des cotisations annuelles et des licences
 - b) Adoption du budget 2019
6. Traitement des recours éventuels quant à l'exclusion de sections et de membres individuels ainsi que le refus de sections
7. Élection
 - a) de deux réviseurs et d'un suppléant
 - b) du président et des autres membres du Tribunal arbitral de la Fédération
8. Motions des sections
 - a) Qualification des joueurs en CSI (Réti)
 - b) Augmentation de la tolérance en CSE/CSG (Riehen)
 - c) Examen du plan de jeu / des tournois (Niederlenz)
9. Motion du Comité central
Modification du règlement du CSE/CSG (qualification des joueurs dans les ligues fédérales)
10. Honneurs
11. Divers



Problèmes techniques lors de la traduction simultanée

Certains écouteurs étaient malheureusement utilisés lors de la traduction simultanée avec des batteries, bien que chargées, anciennes et se déchargeant ainsi rapidement. Ainsi, plusieurs délégués de Suisse romande étaient par moments exclus de la discussion. Nous vous prions de nous en excuser et effectuerons un test extensive d'autonomie avant la prochaine utilisation de ces appareils.

1. Mot de bienvenue, appel et élection des scrutateurs

L'Assemblée débute à l'heure à 14:03. Peter Wyss (président central) souhaite la bienvenue aux présidents de sections présents, aux nouvelles sections (Luzern Teuta, Zürich Felidae et Zugerland Chessmates, ainsi que les sections Garde du Roi et Swiss Chess Academy accueillies lors de la session du matin du Comité central), de même qu'aux membres d'honneur, délégués et fonctionnaires, ainsi qu'à l'interprète Patrick Moday a qui il a été fait appel afin de traduire les interventions de l'allemand au français et inversement.

Se sont excusés le membre d'honneur Adrian Siegel, ainsi que les sections KSC Arlesheim, Basel Post, Birseck, Brugg, Embrach, Friesenberg, Illnau-Effretikon, Kirchberg, Langnau, Luzern et l'Union Valaisanne des Échecs.

Ont été élus à l'unanimité comme scrutateurs Werner Aeschbach et Markus Vogt (Schachfreunde Felidae).

67 sections ainsi que 6 membres d'honneurs sont représentés. 152 voix ont été attribuées. La majorité simple se situe ainsi à 77 voix. La majorité qualifiée (deux tiers des voix) est atteinte avec 102 voix.

Walter Bichsel (membre d'honneur) propose de modifier l'ordre du jour: les motions des sections devraient être traitées avant la motion du Comité central, car les décisions concernant les motions des sections pourraient avoir une influence sur le vote de la motion du CC. L'Assemblée des délégués accepte cette motion d'ordre (grande majorité, voix non comptées).

Les personnes présentes observent une minute de silence en mémoire des personnes décédées.

2. Approbation du procès-verbal de l'AD du 17 juin 2017

Le procès-verbal est approuvé à une grande majorité (voix non comptées) en remerciant son auteur.

3. Acceptation

a. du rapport annuel du président central et des autres rapports annuels

Le président central, Peter Wyss, félicite les différents champions suisses féminins et masculins et fait une rétrospective des moments forts de l'année écoulée. Tous les vainqueurs et moments forts sont accueillis par de grands applaudissements. Il remercie pour toutes les discussions constructives à tous les niveaux, ainsi que tous les joueurs d'échecs, les membres des comités des clubs et présidents, le Comité central (CC) et les fonctionnaires, de même que les collaborateurs bénévoles pour la bonne collaboration.



Objectifs et atteinte des objectifs

Le nombre de membres est toujours de justesse inférieur à 6000, mais stable et en légère augmentation. Les sections sont appelées à utiliser la plateforme YourSwissChess sur notre site internet, comme source d'idées et également pour diffuser leurs idées!

Formation: des cours de formation continue pour moniteurs juniors, arbitres et directeurs de tournoi sont régulièrement proposés. Ceux-ci ont entre-temps également été introduits en français.

Jeunesse+Sport: la «Motion Gmür» a été acceptée par le Conseil national le 5.6.2018. Nous réitérons notre demande d'adhésion auprès de l'Office fédéral du Sport.

Infrastructure et services de la FSE: l'offre de la FSE est très bien accueillie. En 2017, Le site internet a été visité 695'000 fois pour 222 nouvelles publiées. Le CSE comptait une participation inchangée de 300 équipes, pour 221 (+1) en CSG, 96 (+16) en CSJE et 45 (+4) à la Team-Cup.

Simplifier les structures et les procédures: la comptabilité a été externalisée. Les procédures à l'enregistrement et à l'interface sont encore à établir, les atouts se dessinent cependant déjà. Les Prescriptions pour les tournois et compétitions (PTC) ont été retravaillées, et doivent encore être finalisées en 2018. Le **contrôle strict des coûts** porte ses fruits. Bien que beaucoup de réalisations aient été faites, le fonds pour le financement des tâches actuelles et futures a pu être augmenté et l'exercice clôturé avec un petit bénéfice.

Perspectives

L'**interface** entre comptabilité et administration des membres devrait être réglée. L'acquisition d'échiquiers sensoriels est prévue ainsi que, dès 2019, l'occupation à temps partiel d'un poste d'entraîneur national selon les prescriptions de Swiss Olympic.

Peter Wyss remercie les organisateurs de tournois et les sponsors, qui par leur engagement soutiennent et font connaître les échecs de haut niveau ainsi que les échecs populaires.

La Fondation Accentus s'engage fortement pour les échecs au moyen du financement de tournois (Accentus Young Masters), du soutien aux joueurs dans leur parcours jusqu'au plus haut niveau et dans leurs études, et beaucoup plus.

Chessbase soutient nos cadres avec des bases de données et des logiciels d'entraînement de grande valeur. La FSE va intensifier ses efforts dans la recherche de nouveaux sponsors.

Le rapport annuel du président central est accepté à l'unanimité.

b. des autres rapports annuels

Les autres rapports annuels (des Dicastères des compétitions, du sport d'élite, de l'informatique, de la relève, de la formation et de YourSwissChess, ainsi que du Secrétariat permanent, de l'administration des membres, de la liste de classement, du Tribunal arbitral [TA], de la Commission de recours et de la Commission disciplinaire) sont ouverts à la discussion. Aucune demande de parole.

Les autres rapports annuels sont acceptés à l'unanimité.



c. des comptes annuels 2017

Rainer Gross (Comité central, finances) ouvre les comptes annuels 2017 à la discussion et explique la nouvelle conception de la comptabilité correspondant à la structure minimale de Swiss Olympic. Les finances de la FSE sont solides. Pour le deuxième exercice consécutif, un petit bénéfice a pu être dégagé, ce qui permet à la FSE d'envisager l'avenir avec optimisme.

Roman Freuler demande si la granularité des comptes annuels est maintenant perdue, par exemple la répartition entre les différents tournois.

Rainer Gross donne comme renseignement que les positions figurant dans les comptes annuels sont subdivisées plus en détail dans la comptabilité, et présentées sous forme de synthèse pour l'AD pour des raisons de clarté.

Andrija Misic (Fédération Suisse des Échecs des Sourds) n'a pas de vue d'ensemble des organisations échiquéennes soutenues par la FSE.

Rainer Gross explique qu'une liste de tous les montants individuels serait trop longue à établir.

Peter Wyss répond que le soutien est reconduit lorsqu'il n'en est pas communiqué autrement.

Rainer Gross propose de publier le budget comprimé (comme cette année) dans le cahier de l'AD et de mettre une version plus détaillée à disposition pour le téléchargement sur le site internet.

d. du rapport des réviseurs

Markus Riesen donne lecture du rapport des vérificateurs. Il mentionne de plus que les réviseurs ont également vérifié la transition de l'ancienne vers la nouvelle comptabilité et constaté que le transfert a été fait de manière propre et intégrale.

Rainer Gross remercie les réviseurs pour leur travail professionnel et ouvrent le rapport des réviseurs à la discussion. Aucune demande de parole.

4. Décision au sujet de la proposition des réviseurs et décharge du Comité central

La proposition des réviseurs d'accepter les comptes annuels 2017 et la décharge du Comité central sont approuvées à l'unanimité et sans opposition ni abstention.

5. Cotisations et taxes

a. Fixation des cotisations annuelles et des licences

Le Comité central propose de laisser les cotisations annuelles et les licences inchangées.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité (avec une abstention)

Les cotisations annuelles et les licences pour 2019 se montent ainsi à:

Membres actifs	CHF 75.00
Membres actifs juniors (U20)	CHF 75.00 (licence comprise)
Membres actifs écoliers (U16)	CHF 50.00 (licence comprise)
Membre individuel	CHF 120.00
Licence de jeu (Licence annuelle)	CHF 25.00



b. Adoption du budget 2019

Rainer Gross (Finances, CC) explique que les finances pour 2019 du point de vue du bénéfice attendu seront plus ou moins équivalentes à l'année 2017, à la différence près qu'un soutien inférieur sera attendu d'Accentus. Ceci sera cependant compensé par de plus hautes subventions de la part de la Confédération. Du côté des charges, il faudra compter sur des dépenses plus élevées qu'en 2017 en raison de l'engagement d'un entraîneur national, de l'acquisition prévue d'échiquiers sensoriels et des mesures de formation. Si les produits et les charges correspondent au budget, le fonds ne pourra plus être alimenté avec la même ampleur qu'en 2016 et 2017.

Aucune demande de parole.

Le budget 2019 est accepté à l'unanimité (avec peu d'abstentions).

6. Traitement des recours éventuels quant à l'exclusion de sections et de membres individuels ainsi que le refus de sections.

Il n'y a aucun recours de la compétence de l'AD.

7. Élections

a. Élection de deux réviseurs et d'un suppléant

Peter Wyss remercie le sortant Markus Riesen et présente brièvement Jean-François Dupuis. Ont été élus à l'unanimité :

Roger Daniel Claude (auparavant 2ème réviseur) comme 1er réviseur,

Walter Oberholzer (auparavant suppléant) comme 2ème réviseur,

Jean-François Depuis (Renens Amateurs) comme suppléant.

b. Élection du président et des autres membres du Tribunal arbitral

Michael Hochstrasser se représente et est réélu à l'unanimité.

Les autres membres actuels du Tribunal arbitral, à l'exception de David Schmid qui s'est retiré, se représentent pour un mandat supplémentaire. De plus, Fortunat Schmid est candidat à l'élection.

Fortunat Schmid se présente : président du Club d'échecs de Coire et juriste

Les membres actuels du Tribunal arbitral Markus Baur, Stéphane Coletta, Markus Oehrli, Guy Säuberli, Christian Flückiger, Giulio Donati et Giovanni Laube ainsi que le nouveau membre Fortunat Schmid sont (ré)élus à l'unanimité.

8. Motions des sections

a. Motion Qualification des joueurs au CSI (SK Réti)

La motion a été retirée.

**b. Motion Augmentation de la tolérance (Riehen)**

Ruedi Staechelin (Riehen) présente la motion. En principe, il est souhaité et sportif, que tous les joueurs soient présents au début de la partie. Cependant, les embouteillages sur la route et les retards dans les transports publics sont toujours plus ennuyeux et longs. Il serait également plus simple pour les chefs d'équipe de trouver en l'espace d'une heure un joueur remplaçant pour les annulations de dernière minute, réduisant ainsi le nombre de forfaits. Riehen demande ainsi de revenir à une tolérance d'une heure.

Peter Wyss (CC): la tolérance d'une heure a été réduite à une demi-heure lors de l'introduction de la tolérance zéro par la FIDE. Les organisations de tournois sont cependant libres de fixer d'autres règles. Il n'y a aucune restriction de la part de la FIDE.

Roman Freuler (Winterthur) trouve qu'il est également difficile de trouver un joueur de remplacement de dernière minute dans un délai d'une heure. En particulier dans les ligues supérieures.

Votation au sujet de la motion de Riehen Augmentation de la tolérance à une heure
La motion est acceptée par 78 Oui contre 60 Non

c. Motion Examen du plan de jeu / des tournois (SK Niederlenz)

Peter Wyss (président central) salue cette motion, car elle concorde avec la réflexion du Comité central. Le CC a dans ses objectifs le thème de la « Libération du plan des compétitions » et cette motion donne l'occasion de « prendre la température » une première fois auprès des sections et de conduire à la discussion.

Roland Burri (Niederlenz) présente la motion. Par exemple, il ne reste que les dimanches de libre lors de la recherche de dates pour les entraînements régionaux, la collision avec les dates de la FSE et les vacances y étant minimale. L'idée de fusionner le CSE et le CSG a également été examinée. Ceci a cependant été jugé précipité. Il vaut mieux chercher à optimiser le calendrier des tournois dans sa globalité. L'offre importante est certes belle, mais restrictive.

Giovanni Laube (Fédération tessinoise des Échecs) fait le compte : une année compte 52 week-end, dont 38 sont occupés par la FSE. Des 14 week-end restants, 6 tombent sur des Opens importants, 2 sur les Fêtes de fin d'année, et 3 sur le mois d'août. Il ne reste alors que 2 week-end pour les championnats régionaux. La Fédération tessinoise des Échecs a alors dû prendre la décision de « sacrifier » un championnat de la FSE et ne compte ainsi aucune équipe en CSG, ce qui est dommage. L'offre ne devrait pas être réduite dans le calendrier des compétitions, mais comprimée. Par exemple, les tournois juniors dont les catégories ne se chevauchent pas pourraient avoir lieu à la même date. Pour le CSJE, aucune date de réserve ne devrait être prévue. Les matchs de barrage en CSE et CSG pourraient être remplacés par un système de départage. Les LNA et LNB de CSE devraient toujours jouer le même jour.

Bernard Bovigny (Fribourg) soutient l'idée d'un examen du calendrier des compétitions. La direction à prendre n'est cependant pas encore claire. Ainsi, les sections devraient être



questionnées au sujet de leurs souhaits, idées et avis. Le Club d'échecs de Fribourg soutient cette motion.

Markus Klauser (Schwarz-Weiss Bern) souhaite qu'il y ait réflexion au sujet de la nécessité de maintenir deux championnats par équipes, ou si nous ne souhaitons qu'un championnat « revalorisé » avec de plus grands groupes et ainsi de plus courts déplacements. Le Club d'échecs Schwarz-Weiss Bern soutient cette motion.

Kurt Flückiger (Bümpliz) a déjà longuement réfléchi à la fusion du CSG et du CSE. Les deux tournois ont leur propre caractère et adeptes, bien que ces derniers se recoupent. Il faudrait procéder avec grande précaution dans le cas d'une fusion, car les deux championnats jouissent d'une grande popularité et il est dangereux de la mettre en jeu. Il est aussi à craindre que certains clubs disparaissent ainsi du paysage échiquéen.

Fortunat Schmid (Chur): les différents tournois sont appréciés pour différentes raisons et les membres ont des critères très différents les uns des autres. Un sondage approfondi des intérêts, souhaits et critères des sections est donc indispensable, ainsi qu'un procédé prudent dans la mise en place de changements.

Bruno Zülle (Frauenfeld) souhaite qu'il y ait plus de groupes dans les ligues inférieures afin de réduire les temps de trajet.

Kaspar Bänninger (Rüti) suggère de relever le nombre de membres jouant les deux championnats (CSE et CSG). Savoir si le regroupement des deux tournois est souhaité ou non serait une analyse de grande valeur.

Günter Kopp (Biel) propose de terminer la discussion et de donner comme tâche au CC de regrouper les propositions des sections et de les discuter dans un Forum.

Beat Rügsegger (Trubschachen): le CSG et le CSE sont des tournois différents avec leur raison d'être et ayant tous deux du succès. Personne n'est forcé à participer aux deux compétitions. Le CSG et le CSE ne devraient pas fusionner.

Peter Wyss (président central) résume: la qualité au lieu de la quantité. Impliquer les sections. Vérifier les idées déjà existantes.

Il a été renoncé à un vote. Le CC accepte ceci comme tâche.

9. Motion du Comité central: Qualification des joueurs en CSG

Philippe Zarri (CC) présente la motion. Le CC transmet la motion de la Commission des compétitions à l'AD. Cette motion souhaite introduire dans les ligues fédérales du CSG les mêmes restrictions quant à la qualification des joueurs que dans les ligues nationales de CSE. La différence entre le CSE et le CSG devrait être que les *Schachschweizer* en CSG n'ont plus de statut particulier et qu'ainsi deux joueurs n'entrant dans aucune autre catégorie puissent participer. Cette motion est justifiée par l'observation de plus en plus d'équipes



renforcées avec de forts joueurs étrangers (non-frontaliers). La Commission des compétitions craint que cette tendance ne se renforce et que le CSG perde en attractivité. Le Comité central est de l'avis que cette motion devrait être discutée en AD.

Alex Günsberg (Cercle d'échecs et arts Valaisan) fait remarquer que la scène échiquéenne suisse est dépendante de sponsors et que de forts joueurs attirent les sponsors. L'argent des sponsors n'est pas seulement dépensé pour le financement des joueurs d'élite, mais également en faveur des échecs populaires. Par exemple, les joueurs d'élite sont également entraîneurs de la relève et attirent par des simultanées un public intéressé parmi la population de même que de potentiels nouveaux membres. Il s'agit ainsi d'intégrer les joueurs d'élite étrangers. Ils ne devraient pas être « acheminés » à chaque fois pour une partie uniquement, mais également donner des cours et des entraînements et servir de « figure de proue » du club proche des gens.

L'acceptation de cette motion limiterait l'attractivité des échecs en Suisse. Dans l'intérêt des échecs suisses, cette motion devrait être refusée.

Martin Wiesinger (Gonzen) soutient le vote d'Alex Günsberg. Il indique de plus que le CSG compte toujours plus de participants ces dernières années. Il n'est pas judicieux de changer une recette qui marche, le CSG et le CSE devraient rester deux compétitions différentes avec leur propre caractère. Il n'y a aucune raison de changer quelque chose au CSG. Il s'agit en particulier d'éviter des expériences qui seraient dommageables pour l'attractivité du CSG.

Ruedi Staechelin (Riehen) met en garde contre des changements précipités. Comme cette modification ne pourrait être introduite que pour la saison 2019/20, et que d'ici-là, l'offre de compétitions de la FSE sera réexaminée (voir motion Niederlenz), ce n'est dans tous les cas pas le moment adapté pour un changement.

Walter Bichsel (membre d'honneur) soutient le vote de Ruedi Staechelin et signale que cette modification demanderait beaucoup d'efforts avant son introduction. Ceci pourrait signifier beaucoup d'efforts pour rien selon le résultat de la motion Niederlenz.

D'autres participants à l'AD renforcent les déclarations des précédents intervenants.

Le CC décide de retirer la motion (accueilli avec applaudissements).

10. Honneurs

Nico Georgiadis a après de nombreux moments forts de sa carrière atteint son plus haut point jusqu'à présent en obtenant le titre de Grand-Maître.

Peter Wyss le félicite très chaleureusement et lui remet un cadeau.

Le prix d'encouragement ACCENTUS pour le meilleur entraîneur d'échecs est remis à David Monnier. Peter Wyss en fait les éloges et remet le prix à David Monnier.

Le prix d'encouragement Accentus 2019 sera décerné aux trois meilleurs sites internet de clubs d'échecs.





Le département du soutien de la relève publiera prochainement l'annonce détaillée sur le site internet de la FSE.

Markus Angst dirige le CSE avec succès depuis 25 ans.

Ruth Bohrer dirige la Team-Cup avec succès depuis 25 ans.

René Kesselring quitte sa fonction de responsable des finances au CC après un nombre incalculable d'années d'exercice, ainsi que celle de responsable de la comptabilité de la FSE comme fonctionnaire.

Peter Wyss les remercie tous trois très chaleureusement et leur remet un cadeau.

Peter Wyss remercie chaleureusement Werner Aeschbach pour ses 365 jours à la FSE qu'il aura accompli jusqu'au 30.09.2018.

11. Divers

Peter Hug (Die Schulschachprofis) présente son projet «Record du monde Guinness de la leçon d'échecs avec le plus de participants». La tentative de record du monde sera conduite en collaboration avec le club d'échecs de MuttENZ (jubilée des 75 ans) le 20 septembre 2018. Les inscriptions pour y participer (2 représentants par club) sont les bienvenues.

Beat Rügsegger attire l'attention sur le CSI du 12 au 20 juillet 2018 à Lenzerheide. Les inscriptions sont encore possibles sur place jusqu'à une heure avant le début de la première ronde.

Le CSI 2019 aura lieu du 11 au 19 juillet à Loèche-les-Bains.

Beat Rügsegger incite à reprendre l'idée de jouer le CSE à 4 joueurs par équipe en 4ème ligue, et 5 joueurs en 3ème ligue. Du temps s'est écoulé depuis qu'une motion similaire a clairement été refusée ; l'on pourrait alors vérifier si le moment est maintenant plus propice.

Roland Burri (camp d'échecs juniors du CSI) informe qu'il y a encore quelques places de libres pour le camp du CSI et que les inscriptions sont les bienvenues.

L'Assemblée des délégués est clôturée à 16:45.

Juin 2018, Maurice Gisler, Secrétaire permanent